

Villemotier

2014

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



I VIE MUNICIPALE

Le Mot du Maire	02
Conseil Municipal	03
Vœux du Maire	04
Recensement	05
Emplois d'été	05
Plantation d'arbres	06

II ÉVÈNEMENTS

Histoire du Mât du Maire	07
Statue St Léger	08
Chants	08
Inauguration St Germain	09-10
Fête de quartier Mont Riant	11
Marche du 8 mai	11
Fête des classes 4 et 9	12
Carnet Blanc	12
Etat Civil : Mariages	13

III SOCIAL - ENFANCE

Petite enfance (Mode de garde)	14
Extension de Micro Crèche	15
MLJ	15

III SOCIAL - AINÉS

ADMR	16
ADS	16
ADAPA	17
Repas	18
MARPA	18
CCAS	19

IV CCCC

Renouvellement des instances	20
Déchetterie	20
Ordures ménagères	23
OPAH	23
SPANC	24

Plan de la commune Page centrale

V INFOS PRATIQUES

Numéros Utiles	25
----------------	----

VI INFOS CITOYENNES

Incivilité	26
Bruits	26
Animaux errants	26

VII ÉCOLE COMMUNALE

L'équipe	27
70 ans du Grand Brûlé	27
Conseil d'Émulation Civique	28
Journée du Sport Scolaire	28

VIII ASSOCIATION

Chasse	29
Amis du Rugby	30
Farfouille	31
Gym Volontaire	32
Fleurissement	33
Gloires Napoléoniennes	34
SDE	35-36
Vill'Amitié	37

IX DÉCOUVRIR

13 ans et la passion du cirque	38-40
--------------------------------	-------

X ÉTAT CIVIL

État Civil	41
------------	----

XI COMMERÇANTS

Commerçants	42
-------------	----

*Nous tenons à remercier
particulièrement toutes celles et
tous ceux qui ont apporté leur
sympathique contribution à ce
bulletin n°19,
notamment les annonceurs et les
responsables d'associations.*

Le Mot du Maire



L'année 2014 aura été marquée par le changement de l'équipe municipale. Je tiens à remercier tous les Villemontois qui nous ont apporté leur soutien.

C'est sans attendre que la nouvelle équipe s'est mise au travail. Sa première tâche a été la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui ont engendré l'organisation de nouvelles activités périscolaires ainsi que la mise en place d'un centre de loisirs le mercredi après-midi.

Le 18 mai, au Château de St-Germain, une cérémonie a célébré le 70ème anniversaire de la tragédie du 19 mai 1944 où de jeunes juifs ont été massacrés. Issues des familles des victimes, plus de 200 personnes étaient présentes pour cette commémoration pleine d'émotion. Certaines sont venues de différentes régions de France et même d'Israël.

Pour embellir notre village, la nouvelle équipe du fleurissement s'est mise à l'œuvre avec enthousiasme. Des arbres à neige ont été plantés à l'entrée du village et des massifs ont été élaborés comme les années précédentes.

Le 17 août, notre farfouille inter-associations a vu la participation d'environ 200 exposants. En 2015, elle se déroulera le dimanche 16 août.

Des travaux de voirie financés par la Communauté des Communes ont été réalisés. En 2015, d'autres travaux sont prévus ainsi que la création d'aménagements afin de faciliter la circulation le long de nos routes communales.

Le pôle scolaire est actuellement terminé et donne toute satisfaction aux utilisateurs.

Le toit de la mairie a été refait au printemps.

En cette période d'incertitude, des liens sociaux sont nécessaires. Le tissu associatif de la commune permet aux Villemontois de se retrouver. Merci aux personnes qui, par leur dévouement, assurent ces rencontres.

Je conclurai en souhaitant tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite à chacun d'entre vous pour cette année 2015.

**Le Maire,
Pierre GUILLET**

Aimé Girard met fin à son mandat de maire et d'élu communal. C'est tout naturellement Pierre Guillet, premier adjoint qui constitue une liste avec 6 conseillers sortants et 8 nouveaux venus. Cédric Faussabry se présente en candidat libre. Résultats de ce dimanche : 489 inscrits, 345 votants (70.55%) et 337 (68.92%) ont exprimé leur choix. Seuls 8 bulletins sont nuls.

Lors de sa première réunion, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le Maire et les Adjointes et mettre en place les premiers éléments de construction de cette nouvelle équipe.

Ceint de sa toute nouvelle écharpe tricolore, le nouveau maire nous livre son discours d'investiture dont voici quelques extraits : "... Je ceins cette écharpe tricolore avec beaucoup de fierté mais aussi avec beaucoup d'humilité... Cette écharpe représente le triptyque Liberté-Egalité-Fraternité auquel je suis... profondément attaché. Elle me permet ... de mesurer symboliquement l'ampleur

de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis à vis de la population. Je serai le maire de tous les habitants, je n'aurai de cesse d'être digne de cette responsabilité importante. Je souhaite donc poursuivre le travail accompli... J'y apporterai mon style, ma manière de faire, ma personnalité aussi... Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information, le développement de la participation... L'équipe municipale a conscience des situations difficiles que connaissent nombre de familles. C'est dans ces périodes que nous devons être encore plus aux côtés de nos concitoyens.... Avec vous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour notre village et ses habitants qui le méritent."

La réunion se termine par le verre de l'amitié offert à tous, public et élus, avec un chaleureux message de rétablissement à destination de l'ancien Maire, Aimé Girard, absent pour raison de santé qui l'ont conduit à l'hôpital le lendemain des élections municipales.

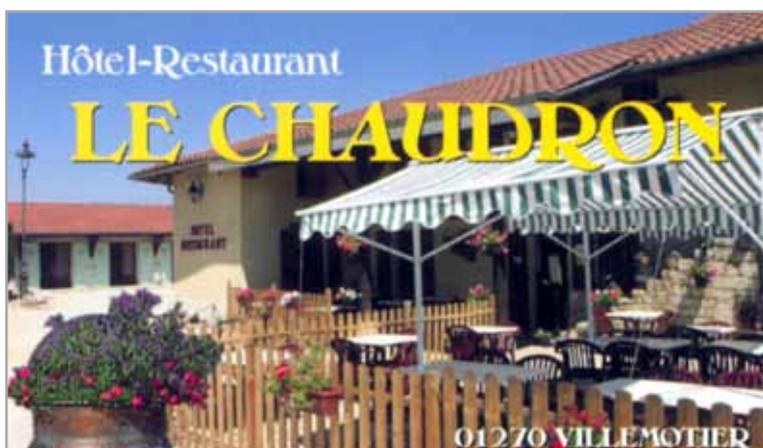


Sous le signe de la convivialité

C'est devant une salle (plus que) comble que l'équipe municipale présentait, ce dimanche, ses vœux aux villemontois. Après une rétrospective de l'année écoulée, année qui a été marquée par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et de tous les aménagements qui vont avec, Pierre Guillet, maire, précise qu'en ce qui concerne les prochains investissements, il est difficile de se prononcer, vu l'incertitude des dotations de l'Etat et les augmentations des charges supplémentaires.

Aux côtés des villemontois, l'ancien édile du village, Aimé Girard, assistait également à la cérémonie. C'est avec une grande émotion que le maire actuel a rendu à l'ancien maire le tampon de la mairie portant sa signature. Et c'est avec beaucoup d'humour qu'Aimé Girard a répondu à ce geste symbolique en signant une dernière fois la nappe qui ornait la table de la réception, sous les applaudissements nourris des villemontois présents. En remerciements pour ses nombreuses années passées à la mairie, l'équipe municipale a offert à Aimé Girard une "box" pour une sortie détente avec son épouse Monique, et à Monique, une composition florale pour les années passées à attendre patiemment son mari.

La cérémonie s'est poursuivie par la présentation de toutes les associations du village et par la remise d'un bon d'achat aux enfants nés au cours de l'année écoulée. Avant de passer au verre de l'amitié et de tirer les rois et reines d'un jour, Pierre Guillet a clôturé la cérémonie en précisant : "Le pessimisme amène la régression, tandis que l'optimisme nous amène des solutions et la prospérité, alors, soyons optimistes !"



Nadège et Yvan MICHEL
vous proposent
leurs Spécialités et Suggestions

Tél. 04 74 51 51 98
www.le-chaudron-01.com

Hôtel avec piscine
Ouvert tous les jours
Sauf en hiver :
fermé mercredi soir et samedi midi



Evolution de la population

Recensement

Au gré des naissances, des mariages, des déménagements et des décès.

Du 16 janvier au 15 février 2014, dans de nombreux villages de France dont Villemotier, les habitants sont comptés. Ce recensement est aussi l'occasion de faire un état des lieux du niveau d'études, de la tranche d'âge, de la profession, du type de logement de chaque habitant. Normalement, depuis le début du XXI^{ème} siècle, les habitants sont comptés tous les quatre ans. Mais un recensement intermédiaire peut être fait en cas de forte hausse du nombre d'habitants. Ce fut le cas à Villemotier en 2009, quand les logements des lotissements ont tous été habités. A noter qu'en cas d'augmentation rapide de la population, il existe un décalage entre le nombre réel d'habitants et le nombre évalué par l'INSEE. En effet, les subtilités des calculs définitifs de l'INSEE font que, dans ce cas précis, les habitants ne sont pas tous intégrés immédiatement au résultat final.

Peuplée de **634 habitants en 2013**, la commune de Villemotier a vu sa population fluctuer au fil des années.

- En **1793**, **810 habitants** peuplaient le village,
- pour arriver à **828 habitants en 1806**,
- et descendre à **732 habitants en 1836**. Durant ces 30 ans de période troublée, la commune aura perdu 96 habitants.
- La population augmentera ensuite pour se maintenir autour de **780 habitants** dans toute la **seconde moitié du XIX^{ème} siècle**.
- **798 habitants** seront recensés **en 1896**.
- Au cours du XX^{ème} siècle, le nombre de villemontois diminuera régulièrement pour arriver à **372 en 1975**. A noter que la commune perdra **88 habitants entre 1911 et 1921**. La première guerre mondiale est passée par là.
- Dès le début des années **1980**, le nombre d'habitants augmentera de nouveau très progressivement pour atteindre **455 habitants en 1999**,
- **508 habitants en 2004**.
- **533 villemontois** seront recensés **en 2006**.
- **En 2009**, la commune dépassera **600 habitants**
- et en **2011**, le village retrouvera sensiblement le même nombre d'habitants qu'**en 1921**.
- **En 2014**, notre commune a recensé **654 habitants**.

Charline et Julien, deux stagiaires pour des emplois d'été.

Comme chaque année, des jeunes villemontois viennent renforcer l'équipe communale. Cette année, ils sont deux. Charline Guien, en première littéraire à Bourg, travaille avec Chantal, la secrétaire, pour faire un plan de récolement. Elle répertorie tout ce qui se trouve dans les archives communales. Agée de 17 ans, Charline termine ses trois semaines de contrat le 8 août. Quant à Julien Desmaris, il est en première Bac Pro Technicien usinage également à Bourg. Pendant les vacances de Jérôme, le cantonnier, il va assurer l'entretien courant du village comme la tonte des pelouses ou l'entretien des divers massifs. Agé de 16 ans, Julien est employé pour quatre semaines et va terminer le 22 août. Son Bac Pro en poche, il fera un BTS en alternance.

De nombreux jeunes étudiants ou lycéens postulent pour un travail d'été. Satisfaits d'avoir été retenus, Charline et Julien sont heureux d'être confrontés au vrai monde du travail. Et le revenu assuré par ces quelques semaines de labeur va aussi leur permettre de mettre un peu de beurre dans les épinards. Ils pourront ainsi s'offrir quelques plaisirs...



Emplois d'été

Des arbres à neige pour l'entrée nord du village

Depuis quelques années, l'équipe du fleurissement met en place de nombreux arbustes ou plantes vivaces. A l'entrée nord du village, tous les arbres avaient été coupés pour faire les travaux de sécurisation du bourg. Sur les conseils de Pascal Maîtreperre, professionnel dans le métier, l'équipe de bénévoles a arrêté son choix sur des arbres peu connus dans la région. Seuls quelques exemplaires sont présents à Bourg-en-Bresse : des "chionanthus retusus" ou arbres à neige. Fournis par la pépinière "Soupe" à Châtillon-sur-Chalaronne, les arbres ont été mis en place par des bénévoles. Tous les frais afférents à l'achat et à la plantation des végétaux ont été pris en charge par l'association du fleurissement communal.

Ces douze arbres taillés en tige fléchée de quatre mètres de hauteur et âgés de sept à huit ans ne gêneront pas la visibilité. Lorsqu'ils auront atteint leur taille adulte, entre quinze et dix-huit mètres, le tronc aura une longueur de huit à dix mètres, sans aucune branche. Dès le printemps, apparaîtront des feuilles coriaces d'un vert soutenu. Les insectes n'aiment pas les feuilles dures. Viendront ensuite, vers la fin mai, des fleurs en grappes d'un blanc

immaculé. Avec une écorce liégeuse, ces arbres sont très résistants aux intempéries et aux maladies.

Préparer la plantation d'un arbre ne se fait pas n'importe comment. Une bonne reprise est conditionnée par une plantation dans les règles, selon une démarche très précise :

- Creuser un trou d'environ un mètre de côté,
- Séparer la bonne terre des cailloux de surface,
- Effectuer la taille de formation et de reprise (réservée au professionnel Pascal Maîtreperre) pour l'arbre à mettre en place,
- Remettre la bonne terre au fond du trou (pèyon en langage de nos campagnes) pour une bonne reprise de l'arbre,
- Poser l'arbre en motte de 80 kg environ, entourée d'un grillage pour maintenir la terre serrée autour des racines,
- Couper le grillage du collet (autour du tronc) et laisser le reste qui va se décomposer en quatre ou cinq ans. Mettre l'arbre en place,
- Poser un morceau de drain autour de la motte et le faire dépasser du sol. Ce drain servira à l'arrosage de l'arbre pour la première année de plantation,
- Reboucher le trou,
- Tuteurer en tripode (trois piquets en demi-ronds pour maintenir contre les vents violents).

A noter que chaque arbre est marqué avec une bague inviolable et identifié par un numéro personnel.





Revenons quelques semaines en arrière. Une équipe municipale vient d'être élue avec une moyenne de plus de 85 % des voix et un taux de participation supérieur à 70 %. Des résultats que doivent peut-être envier certains de nos décideurs... La nouvelle équipe a élu son maire et ses adjoints, et maintenant place aux habitants du village, les messieurs en particulier. Chaque nouvel élu va avoir son mât. Une tradition bien ancrée dans de nombreux petits villages de la "France Profonde", pour citer un édile national ; mais un "France Profonde" heureuse de l'être.

De mémoire de villemontois, jamais encore un maire habitant "de l'autre côté de l'eau", c'est à dire côté ouest du Solnan, n'avait été élu. C'est dire si l'évènement est important ! Alors, au boulot ! Un matin de mi-avril, les messieurs du hameau et des hameaux voisins, accompagnés par les adjoints, partent à la recherche de l'Arbre qui fera l'affaire. Un tracteur, un grand char, des cordes, deux tronçonneuses, au cas où l'une des deux tombe en panne, une main d'œuvre fort nombreuse, exclusivement masculine. Direction côté ouest de la commune. Pour le nouveau maire, il faut trouver un chêne. Bien droit, bien haut, bien placé, facile à verser. Pas question de casser d'autres arbres. Voilà, il est repéré. Plus de 10 mètres de haut, c'est sûr ! Des cordes pour l'amarrer, une entaille à la tronçonneuse pour indiquer dans quelle direction il va verser et ça y est. Un craquement, un souffle d'air, le Chêne du Maire est par terre ! Chacun admire l'Arbre destiné à l'édile communal. 15 mètres

de long, c'est bien ! Il est bien droit. La frondaison inutile est coupée. Tous portent l'Arbre sur le char, l'attachent et direction chez Monsieur le Maire.

Le cortège est accueilli sous les applaudissements de tous les autres habitants restés dans le quartier pour la circonstance. Une chance, Monsieur le Maire est chez lui. Il a été averti indirectement.

Quelques jours avant la remise du mât, un voisin téléphone à la mairie pour récupérer un drapeau, le haut-parleur du téléphone de la mairie était branché ... avec le maire à proximité. Le chêne sera hissé à l'entrée de sa maison, vers le portail. Mais auparavant, il sera paré au sommet du drapeau national et d'une bouteille dont chacun devine la signification.

La matinée se termine par le verre de l'amitié partagé avec toutes les personnes présentes. L'étendard et la bouteille vont flotter au vent quelques semaines et samedi soir, retour chez Monsieur le Maire.

Accueil des grands jours pour tous. C'est la tombée du Mât. L'Arbre est mis à terre, le drapeau offert à Monsieur le Maire. Chacun est heureux de se retrouver, de reparler de l'histoire du Mât du Maire, de regarder les photos prises pour la circonstance, de partager le succulent repas préparé par Sylviane, l'épouse de notre maire Pierre Guillet et de faire la fête. Une chose est sûre, petits ou grands, chacun gardera longtemps un excellent souvenir de ces moments de convivialités qui nous apportent tant de bonheur dans la vie de tous les jours.



TERRASSEMENT : Piscine • Curage, drainage, VRD • Reprise de terrain
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : Entrée (piliers, seuil...) • Mur de clôture • Mur de soutènement • Terrasse toutes finitions
MAÇONNERIE : Tous types d'ouverture • Extension, dallage...
Carrelage, faïence, béton décoratif

*Pour tous vos travaux,
réalisations personnalisées*

NOUVEAU
Remise en conformité
de vos systèmes d'assainissement
(fosse septique, épandage...)

Les Rodets - 01270 VILLEMOTIER
Tél. 06 76 94 85 42

Site : mc-artisanat.fr
Mail : marc.amoura@orange.fr



L'église se voit offrir son Saint Patron



Une grande émotion unissait les participants à la messe dominicale d'octobre. Célébrée par l'abbé Laurent Goy, la messe était animée par les musiciens de l'harmonie de Coligny. Chaque paroissien était conscient de la solennité du moment : Monsieur le Curé bénissait une nouvelle statue de Saint Léger, patron de la paroisse. Pas une statue qui s'ennuiera seule dans l'église, mais une statue qui saluera chaque passant, une statue qui trônera sur le fronton devant l'église. Offert par deux généreux donateurs, Saint Léger accueille désormais toute personne qui se rend sur la place de l'église.

Depuis une vingtaine d'années, Aimé Girard, alors maire de Villemotier, avait remarqué l'église inachevée. Seulement une niche vide pour accueillir le pénitent. L'idée fait son chemin. Pourquoi ne pas y mettre le Saint Patron ? Ne dit-on pas que le hasard fait bien les choses ? Un sculpteur sur pierre, Ghislain Bouchard, passe un jour à la mairie. Il est en prospection. Rencontre, discussion, le courant passe entre le maire et l'artiste qui ont, comme qualités communes, l'humilité et une haute valeur morale et historique du patrimoine de tous. Un projet voit le jour. Le travail de recherche, l'imagination, la passion et l'adresse du sculpteur feront le reste. En 2013, Aimé Girard, maire, entame des démarches pour mettre la statue dans la niche inoccupée sur la façade est de l'église paroissiale.

Le dernier samedi du mois d'octobre, il voit l'aboutissement de son projet. Posés sur un

socle de pierre dure, les 180 kilos de la statue sont hissés à l'aide d'engins télescopiques à hauteur de la niche. L'adresse, la patience, la dextérité de l'artiste et de son frère ne sont pas vains mots pour installer la statue. Scellée, collée, elle est maintenant en place pour des siècles. "Elle est sculptée dans une pierre calcaire oolithique, c'est une pierre tendre qui vient de la Bourgogne. Cette pierre permet de travailler "à l'ancienne", c'est à dire ouvragée. Au fil du temps, elle va se recouvrir d'une pellicule naturelle très dure appelée "calcin". C'est cette pellicule qui va la protéger pendant des siècles de toutes les agressions extérieures comme les intempéries. La statue mesure 1,20 m et il m'a fallu autour de 150 heures de travail pour aller du dessin à la réalisation." explique Ghislain Bouchard. "Quand j'ai su qu'Aimé Girard voulait offrir la statue à la paroisse dont il était le maire, j'ai offert la pierre. C'est ma participation au don d'Aimé. Quel beau geste de la part d'un ancien maire !" ajoute Ghislain d'une voix émue. En mars 2014, après trois mandats de maire, Aimé Girard n'a pas souhaité briguer un quatrième mandat.

140 ans après la pose de la première pierre, la niche vide héberge maintenant la statue de Léger, le Saint Patron de la paroisse. L'église est enfin terminée.



Chants



Chants gospel et classiques à l'église

Samedi soir, sous les voûtes de l'église, chants classiques et religieux étaient à l'honneur.

La prestation des deux chorales bressanes a enchanté les spectateurs, ravis de la soirée, mais en nombre restreint. La soirée a commencé avec la chorale "Made in Gospel Choir", sous la direction de Jean-Michel Maillot, également pianiste. La chorale "New Voices", avec un répertoire classique plus pointu a ensuite pris le relai pour la deuxième partie de la soirée.

70 ans après, Saint Germain se souvient

Dimanche matin, quelques 200 personnes se sont retrouvées à Saint-Germain, à proximité du château, pour une cérémonie à la mémoire des jeunes massacrés par le régime nazi et leurs complices : Jean Schwab, Aron Wolf, Roger Meyer, Charles Cwang, Raphaël Horowitz et Paul Strauss. Avec le "chant des Partisans" en ouverture, le ton était donné à cette matinée lourde de souvenir et forte de beaucoup d'émotions.

Avec beaucoup de solennité, Pierre Guillet, maire, remercie les personnes présentes, et précise : " J'ai reçu de nombreuses excuses, je ne peux les présenter toutes, mais je tiens à citer notamment monsieur Jacques Frances, l'un des deux survivants de ce drame qui a dû son salut en se cachant dans le bief qui passe derrière la ferme. Son état de santé et son éloignement ne lui permettent pas d'être présent physiquement. Mais il aurait bien aimé être là aujourd'hui et surtout avoir la chance de retrouver la personne qui lui a permis d'avoir la vie sauve !"

La cérémonie se poursuit par l'inauguration du mémorial. Charlotte Lévy et les arrières petits-enfants de Paul Strauss et d'Aron Wolf découvrent la plaque dans un moment d'intense recueillement. Pierre Guillet reprend la parole : " ... Voici 20 ans que nous nous réunissons très régulièrement, pour commémorer cette tragédie unique en France. ... C'est le seul groupe rural qui ait été ainsi décimé. " Il continue en précisant : " Contre l'oubli, il y a 20 ans, une convention était signée entre la commune et le mouvement des Eclaireurs Israélites de France ... pour perpétuer la mémoire du Groupe Rural de Saint-Germain. Contre l'oubli, en mai 1998, ... une plaque installée au centre du village ... était inaugurée ... portant l'inscription Espace Groupe Rural de Saint-Germain. Contre l'oubli, le 15 mai 2005, une nouvelle plaque a été apposée sur le mur de la Maison Forte ... En 2013, la

commune acquiert une parcelle de terrain et fait édifier ce mémorial qui est désormais un espace public. Contre l'oubli, le recueillement des familles et le devoir de mémoire que nous devons aux victimes du nazisme ... pourront ... se faire en toute liberté sur cet espace. Contre l'oubli, le 14 septembre 2010, la prison de Montluc devient un mémorial. La cellule n°11 du rez-de-chaussée est dédiée à Paul Strauss ... Contre l'oubli, ce devoir de mémoire, ... nous le devons ... afin d'espérer la disparition de telles pratiques criminelles. Contre l'oubli, vous les jeunes, vous, les enfants, ... car c'est à vous que reviendra ce devoir de mémoire envers ceux qui ont lutté pour la liberté, pour notre liberté d'aujourd'hui et de demain. ... La leçon d'humanisme que nous ont donnée tous ces martyrs nous obligent à ne pas les oublier ... et à se souvenir à jamais que ces jeunes ont été assassinés, fusillés ou déportés parce qu'ils étaient nés juifs. ... Ne pas oublier, c'est refuser les compromissions, les lâchetés, les abandons."

Rachel Mazuir, président du Conseil Général, retrace rapidement les nombreux événements tragiques qui ont secoués le département de l'Ain lors de la seconde guerre mondiale. Il met en garde contre l'émergence des idées extrémistes en France et en Europe, contre la réapparition des partis totalitaires, contre des actions qui deviennent terriblement violentes et inquiétantes à l'égard de certaines minorités. Il continue par une citation de Berthold Brecht " Le ventre est encore fécond d'où a surgi cette bête immonde." et explique " Nous ne devons jamais nous relâcher. ... Les gens doivent vivre ensemble avec leurs différences. ... Nous devons rendre hommage à tous ceux et celles qui sont marqués au fer rouge dans leur chair, et à tous les autres qui nous permettent de vivre dans une Europe en paix, ... essentielle pour la paix dans le monde ... et pour notre paix à tous."

Monsieur Jean Lévy, président de l'association des fils et des filles de juifs déportés de France, prend ensuite la parole pour expliquer : " ... L'évocation de notre passé ne peut être que la commémoration des moments glorieux de notre



histoire. Les heures les plus sombres doivent aussi être rappelées au souvenir des citoyens. ... Nous devons aussi rendre un solennel hommage à tous ceux, Juifs ou Résistants, qui ont subi, en cette période dramatique, l'arbitraire et la violence qui les ont conduits à la mort. ...Mille merci Villemotier qui n'a pas oublié et n'oubliera pas cette journée de honte et de larmes où l'ordre nazi fut perversion et folie criminelle. Nous devons témoigner encore et toujours ... au nom d'une certaine idée de l'Homme, ... D'une certaine idée de la France, une France généreuse, une France qui n'était pas à Vichy, ... mais qui se trouvait à Londres, dans les sables d'Afrique, dans les maquis ou dans les prisons, une France qui résistait et qui cachait des Juifs.Je suis persuadé ... que ce lieu deviendra un lieu de savoir, ..., pour instruire les jeunes ... des dégâts terribles que peuvent causer certaines idéologies de haine et d'exclusion lorsqu'elles s'emparent du pouvoir. On ne naît pas antisémite, on le devient. Il faut donc enseigner "le vivre ensemble", ... dire à chaque élève "Tu dois respecter la couleur de peau, la religion et les origines de tes copains." ... Il faut être conscient de la détérioration de la situation actuelle. et de l'urgence d'une riposte rapide et efficace. La République doit ... en permanence maîtriser les manifestations de haine anti-juive, de racisme, de xénophobie. ... J'ai conservé de cette période, une profonde reconnaissance ... pour la bienveillance dont la population bressane et jurassienne a fait preuve en assurant notre survie. Maintenant que le mémorial de Villemotier-Saint-Germain existe, chacun pourra venir méditer ... afin que jamais ne se reproduise une pareille tragédie. Mon dernier propos s'adresse à notre doyenne Margot Gros-Loeb. ... Margot, depuis plus de 20 ans, participe activement à rappeler le souvenir des suppliciés de Saint-Germain. ... Margot est la seule rescapée des six membres d'une famille française de confession juive installée à Lyon, décimée par la gestapo de Barbie en avril 1944. Déportés par le convoi 72 du 29 avril 1944 à Auschwitz, les membres de sa famille seront tous gazés parce que nés juifs...."

Après quelques psaumes chantés par le Rabbin, Léon Strauss, frère de Paul, s'exprime avec beaucoup d'émotion dans la voix. Il parle de l'installation des jeunes à Villemotier, du parcours

des personnes qui encadraient les enfants dont les parents venaient d'être déportés, et revient sur la fin tragique des jeunes qui faisaient vivre l'Espace Rural de Saint-Germain. Il exprime aussi sa reconnaissance à tous ceux qui ont œuvré pour que Saint-Germain devienne un lieu de mémoire : Claude Galland et sa cousine Margot Gros-Loeb, Aimé Girard, Christiane Millet, Pierre Guillet, Jean Lévy, Chantal Vannier, Il continue en précisant : "Ce sera sans doute, pour les plus âgés d'entre nous, la dernière fois où nous pourrons faire ce pèlerinage. L'émouvante et si chaleureuse cérémonie qui nous réunit ce matin tiendra bien moins de place que ces horreurs dans les journaux télévisés et les médias. Elle signifie pourtant qu'il y a encore aujourd'hui en France, des espaces où survivent ... L'amour de la Liberté, le respect de l'autre, et l'esprit de Paix et de Fraternité. "

Vient ensuite l'intervention de Tova Monheit, la fille du Rabbin Aron Wolf qui rend un vibrant hommage à son papa décédé en déportation alors qu'elle était âgée seulement de 11 mois, elle parle de sa maman, veuve à 21 ans. Tova Monheit, qui vient chaque fois tout spécialement d'Israël pour honorer de sa présence les cérémonies villemontoises, parle ensuite de la Shoa. "Quand on parle de la Shoa, on parle de 6 millions de juifs-hommes, femmes vieillards, humiliés, torturés, massacrés, assassinés par les nazis pour le seul crime d'être juifs. Il faut prendre conscience qu'il s'agit de 6 millions de personnes comme nous-mêmes, avec leurs qualités, leurs savoirs, leurs affections, leurs peines. Bref, leur vie, leur avenir aussi. ... Chaque personne assassinée était un père, un frère, un fils, une mère, une fille, une sœur, une personne aimée, choyée, un membre d'une famille." Elle termine son allocution avec une immense émotion en précisant : "Ainsi donc, ces quelques lettres gravées dans la pierre devant nous, sont bien le souvenir, le symbole pour l'éternité d'un monde de savoir, d'intelligence, d'amour disparu à tout jamais. " Tova Monheit est accompagnée de ses deux filles et de son gendre, qui représentent sa famille.

La cérémonie terminée, tous se retrouvent à la salle communale pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Fête de Quartier Mont Riant

Quand la dénomination des voies rapproche les voisins

En début d'année, chaque villemontois a reçu une adresse postale qui répond à la demande des instances distributrices du courrier, à savoir une dénomination propre pour chaque voie, route ou chemin, et un numéro pour chaque habitation, ferme ou encore entreprise. A l'époque des hameaux, Mont-Riant regroupait trois maisons. Aujourd'hui, le chemin de Mont-Riant dessert l'ancien hameau, le lotissement à l'est de l'école et le lotissement à gauche de la route précédemment nommée. Soit une soixantaine d'habitants.

Faire un fête de quartier pour fédérer tous les habitants. L'idée était lancée par quelques-uns, et elle a vu son aboutissement ce samedi soir avec une bonne quarantaine de participants. "Appartenir à un quartier, à un hameau, c'est important." " On peut s'identifier, on sait où on est". Chacun a une bonne raison pour être fier et heureux d'habiter à Mont-Riant.

Pour la première édition de la fête du quartier, le centre du hameau s'imposait. C'est donc au milieu du lotissement "Mont-Riant" que les villemontois du lieu ont installé chapiteau, tables, chaises, barbecues et tout ce qu'il faut pour réussir une fête. Ajoutons-y quelques plus pour mettre en appétit : des moules au barbecue, du jambon cuit au four à pain de David et Valérie, du gratin dauphinois à la mode bressane, des fromages et du dessert. Ainsi, tout était rassemblé pour que la soirée se termine le lendemain quand le coq commence à chanter dans ce hameau qui n'a jamais aussi bien porté son nom.

Marche du 8 mai

La traditionnelle marche du 8 mai a suivi la cérémonie qui s'est déroulée au Monument aux Morts.



ACP

Maçonnerie générale
Aménagement extérieur

William-Steven NUGUET
845, route du Carouge
01270 VILLEMOTIER

Tél. 04 74 30 43 37
Mobile : 06 13 01 89 60
acp-maçonnerie@orange.fr

www.acp-maçonnerie.fr

Maçonnerie générale

- Gros œuvre - Neuf et rénovation
- Béton armé
- Taille de pierre
- Terrassement & VRD

Aménagement extérieur

- Dallage
- Pavage
- Enrochement
- Clôtures et fermetures
- Entretien des extérieurs





Sont présents sur la photo : 2 mois : Raphaël Perret (dans les bras de la doyenne) ; 5 ans : Hugo Maréchal, Chloé Memheld, Louhane Oliveira-Mathias, Elijah Bressand, Maxime Durand ; 10 ans : Matthieu Giraud, Amaury Maître, Inès Donguy, Lola Forey, Gabriel Burtin, Clément Panhot ; 15 ans : Valentin Gavand ; 35 ans : Clémence Bressand, Jean-Baptiste Durand, Olivier Perret ; 40 ans : Jérôme Gavand, Myriam Chaussonnet, Bernard Lombard, Philippe Boquillod, Denis Canard ; 45 ans : Cécile Gavand, Alain Ghien ; 50 ans : Bruno Gavand, Alain Burtin, Agnès Poncet, Françoise Sarron, Etienne Sarron ; 55 ans : Lucie Véry, Annie Morel, Christiane Pithioud, 65 ans : Aimé Girard, Jean-Luc Germon ; 70 ans : Chantal Gavand, Paulette Chane, Bernard Boquillod ; 75 ans : Francis Messina, Nicole Gavand ; 90 ans : Irène Cointet.

Fête des classes 4 et 9

C'était la fête pour les « classards » en 4 et en 9

Tradition immuable dans notre région, la fête des classes rassemble chaque année les conscrits. Cette année, ce sont les personnes nées en 4 et en 9 qui se sont retrouvées pour

une journée festive. Après un dépôt de gerbe à la mémoire des « classards » disparus et l'apéritif offert par la municipalité, chacun a posé pour la photo traditionnelle. La salle communale était le point de ralliement final pour le banquet et la soupe aux oignons, animés en musique dans la joie et la bonne humeur de tous. Les doyennes Irène Cointet et Angèle Millet ont reçu un bouquet de fleurs.

Carnet blanc à Chapelle Thecle : Elise Guérin et Nicolas Michel

Samedi 9 août, le village de la Chapelle-Thècle (Saône-et-Loire), rayonnait de bonheur.

Une enfant du pays, Elise Guérin, vendeuse, a dit oui à un jeune villemontois : Nicolas Michel, agriculteur. Devant Alain Chaillat, maire, assisté de Laeticia Delliance, secrétaire, les jeunes mariés ont prononcé le oui de l'union en présence de leurs témoins (Clémence Guérin, Justine Moireau, Gaël Teissier et David Michel), de leur nombreuse famille et de leur foule d'amis. Ils ont ensuite renouvelé leurs consentements en l'église du village, devant le Père Vuillet et leurs témoins. Décorée avec délicatesse, l'église était bien trop petite pour que tout le monde puisse assister à l'office animé musicalement par l'harmonie de Coligny, et apprécier un solo de trompette exécuté avec beaucoup d'émotion

par David, le frère du marié. Une haie d'honneur, composée d'archers du club de Le Chapelle-Thècle et des musiciens saxophoniste de l'harmonie colignoise accompagnait les mariés à la sortie de l'église. A noter dans l'assistance, la présence de Pierre Guillet, maire de Villemotier et de son prédécesseur, Aimé Girard.



Carnet Blanc



Elodie Mazoyer et François Maréchal se sont dit oui.

7 juin 2014



Samedi était jour de grande fête pour deux familles dont une villemontoise depuis au moins quatre générations : la famille Maréchal. Les familles et les nombreux amis ont assisté à l'échange des consentements d'Elodie Mazoyer, employée de banque, et de François Maréchal, employé de scierie. Pierre Guillet, maire, assisté de Chantal Vannier, secrétaire, a officié la cérémonie avec beaucoup d'émotion et de solennité.

Les jeunes mariés ont ensuite renouvelés leurs consentements à l'église paroissiale, devant le Père Laurent Goy. Ils avaient pour témoins Emmanuel Maître et Vincent Maréchal pour François et Marie-Emilie Largy et Dany Mourot pour Elodie. François est né à Bourg-en-Bresse en 1980, il est le fils de Jacques Maréchal et de Marie-Odile Convert. Elodie est née en 1981 à Saint-Rémy, elle est la fille de Michel Mazoyer et de Liliane Moucaud.

Ils sont parents de deux enfants : Hugo, né en 2009, et Anaïs, née en 2012.

Marie-Geneviève Boyard et John Colomb se sont dit oui.

Samedi Pierre Guillet, assisté de Chantal Vannier, secrétaire, officiait le deuxième mariage de l'année. Une enfant du pays Marie-Geneviève Boyard, infirmière libérale, a dit oui à John Colomb, également infirmier libéral, devant leurs témoins Marie-Clotilde Boyard et Biba Singh, et les membres de leurs familles respectives. Les jeunes mariés ont ensuite renouvelé leurs consentements devant l'Abbé Laurent Goy, curé de la paroisse. John est le fils de Jean-François et Agnès Colomb, habitant à Crapone (Rhône) et Marie-Geneviève, la fille de Marie-Dominique et Guy Boyard, domiciliés au hameau de Montfollet.



20 septembre 2014

Géraldine Piguet et Jaouen Salaün se sont dit oui.

31 décembre 2014



Géraldine Piguet, née à Montpellier, et Jaouen Salaün, né à Ganges (Hérault), se sont dit oui ce 31 décembre. Le troisième et dernier mariage de l'année a été officié par Pierre Guillet, maire, assisté de Chantal Vannier, secrétaire. En présence de leurs témoins : Jérôme Tisserand, Franck Courvoisier, Madeleine Klouda et Pascale Paré ; Géraldine, orthodontiste, et Jaouen, dessinateur, ont prononcé le oui de l'union civile devant leurs enfants, leurs familles et leurs amis. Le jeune couple, parent de trois enfants (Léonore, 5 ans, Paul, 3 ans et Louis, 2 ans) habite, depuis quelques années déjà, une demeure historique au hameau de Saint-Germain.

Souhaitons tous nos vœux de bonheur à Géraldine qui a sa famille installée à Marboz, et à Jaouen qui se fait tout doucement une place au soleil dans le monde des dessinateurs de bandes dessinées ; un jeune couple qui a choisi notre village pour y établir son nid.

Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ?

Chez une assistante maternelle, dans une crèche, quelles différences ? N'hésitez pas à contacter le relais caRAMel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose ces deux modes d'accueil :

> Chez une assistante maternelle

NOM	Prénom	01270 Villemotier	Téléphone
BOYAT	Nathalie	2344 route de Strasbourg	04 74 51 54 46
DESBOIS	Joëlle	92 Impasse en Miard	04 74 51 53 26
GAVAND	Cécile	39 Chemin Vers le bois	04 74 51 56 46
GIRARD	Sylvie	194 Route du Fay	04 74 51 54 30
MARTEL	Aurélie	177 Impasse Montfollet	04 74 42 00 97
SARRON	Françoise	594 route de St Germain	04 74 51 53 30
VEUILLET	Anita	51 chemin de Groboz	04 74 30 18 76



RENSEIGNEMENTS :

le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel
Carmen PEREIRA & Marie-Jo HOORNE
Tél. : 04 74 42 33 04 ou 06 24 67 90 49
Mail : relais.caramel@ccter.fr

ORGANISATION DU RAM SUR LE CANTON DE COLIGNY :

Antenne située au Pôle Petite enfance à BENY

- Permanences administratives pour les parents et les assistantes maternelles :
le jeudi après-midi ou sur rendez-vous le vendredi matin
- Temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants :
le jeudi matin et ponctuellement le vendredi matin (psychomotricité et jeux d'eau)
- Service de prêt de jeux et de matériel (réservé aux professionnelles) :
une fois par mois le jeudi matin - se renseigner auprès du RAM pour les dates précises.

> En structure collectives : crèche et halte garderie

Pour vos enfants âgés de 10 semaines à 4 ans,
un mode de garde régulier ou occasionnel
du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi)

RENSEIGNEMENTS :

Communauté de Communes du Canton de Coligny
Pôle Petite Enfance à BENY, le Poisiat
Contact : Isabelle BADOUX
Tél. : 04 74 30 41 53
Mail : petiteenfance01@orange.fr



A DOMSURE :

Micro crèche Car'hibou
Le Village, face à l'école



BENY :

Multi accueil Caram'bole
Pôle Petite enfance
1, chemin de Garavand - RD 28

2014, une année doublement marquée par L'EXTENSION DE LA MICRO CRECHE

Du côté des enfants, la micro crèche Car'hibou s'est agrandie, dedans et dehors. Une nouvelle salle d'activité baignée par la lumière, une chambre toute au calme, une terrasse-pergola et un vrai jardin pour s'amuser avec les herbes folles et les papillons... et puis

de la place pour le rangement. D'autant qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, les couches seront gracieusement fournies par la collectivité.

Plus d'espace, le même personnel toujours disponible, une ambiance très « famille »...



2015, Chut ! On explore la musique et le land art avec François

Tout un programme. Le jeudi matin à Car'hibou à Domsure et le vendredi matin à Caram'bole à Bénny, François Puthet, intervenant musical à la Communauté de Communes du Canton de Coligny, arrive avec sa guitare sur le dos... pour une séance comptines et découverte des éléments naturels qui nous entourent :

le végétal : le bois, les feuilles d'automne, les bambous, les pommes de pins...

le minéral : les cailloux, les galets, les pierres...

Pour découvrir l'imagination débordante et la créativité des enfants, véritables plasticiens en herbe, notez, dès à présent sur votre agenda, une date à retenir absolument :

dimanche 7 juin 2015 à BEAUPONT.

Venez marcher le long des sentiers de randonnée, écouter les ponctuations musicales et dénicher les surprises artistiques « du land art made in canton de Coligny »

A très bientôt...



A l'automne, on découvre le land art.



Ouah !!! c'est chouette



Quelques notes de musique avec François



MISSION LOCALE JEUNES

www.mljbourg.com

Page Facebook : Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière

Pour les jeunes :

- de 16 à 25 ans
- sortis du système scolaire

Souhaitant :

- Construire un projet professionnel
- Acquérir un diplôme ou une qualification
- Trouver un emploi

Pour prendre rendez-vous, contactez la Mission Locale

5 Ter Avenue des Sports
01000 Bourg-en-Bresse
☎ 04 74 45 35 37
accueil@mljbourg.com



646, rue Centrale
01370 ST ETIENNE DU BOIS
Tél. / Fax : 04 74 25 85 37
Mail : asaintetienne@fed01.admr.org

**Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou fatigué...
Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main...**

FAITES APPEL À L'ADMR !

Nos services :

- Aide à la personne
- Aide aux familles
- Ménage repassage
- Téléassistance Filien ADMR
- Transport accompagné
- Petits travaux de bricolage et jardinage

Notre secteur d'intervention :

Beaupont, Beny, Coligny, Domsure, Marboz, Courmangoux, Meillonas, PIRajoux, Pressiat, St Etienne du Bois, Salavre, Treffort-Cuisiat, Verjon et Villemotier.



Que vous vouliez faire preuve d'altruisme ou recherchiez un épanouissement personnel...
Que vous ayez beaucoup ou peu, voire très peu de temps à consacrer au bénévolat...
REJOIGNEZ-NOUS !

- Les services de l'ADMR peuvent, dans certains cas, être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.
- 50 % de leur coût sont déductibles de vos impôts.
- Nous acceptons les CESU préfinancés.

AIN DOMICILE SERVICES

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Vous pouvez joindre votre correspondante locale :

Maude Lacroix

Par courrier :
Foyer Soleil - 01851 Marboz

Par téléphone :
04 74 42 02 14 / 04 74 21 21 28
06 83 98 46 17

Par mail :
ads01-ml@orange.fr

Siège Social :

1133 avenue de Lyon 01960 Péronnas
Tél. 04 74 21 42 52 - Fax : 04 74 21 59 46
Mail : aas.bourg@orange.fr
www.ain-domicile-services.fr

Nous vous proposons des interventions en fonction de vos besoins

Vie quotidienne :

Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

Vie sociale et relationnelle

Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

Aide à la personne

Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité

La présence de nuit, la garde de nuit

Assure une surveillance sécurisante toute la nuit

4, rue Tony Ferret - BP 159
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. / Fax : 04 74 45 51 70
Fax : 04 74 45 51 79
Mail : adapa@adapa01.com



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne (toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...



Contactez-nous au 04 74 45 59 65, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Maryline SOUPE DIT DUBOIS
16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de St Etienne du Bois le Jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Coligny les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1^e et 3^e mardis du mois de 14h à 15h30



Art Beauté Coiffure



Le bourg
01270 VILLEMOTIER
☎ 04 74 23 93 69

Ouvert du lundi au samedi - Fermé le mercredi après-midi
Avec ou sans rendez-vous
Vous serez accueillis par Chantal (Brevet de Maîtrise)

Chantal et Clémence
vous accueillent dans leur salon.

Cette année nous vous proposons le
«Gloss Color»

Il refait la fibre capillaire en refermant les écailles
du cheveu. C'est un soin personnalisé,
soin en profondeur, soin brillance.

Nous saurons vous conseiller dans vos envies
de changement, suivant votre style et type facial.



**Portage de repas
aux personnes âgées
ou handicapées**

Siège : **Mairie**
01370 Saint Etienne du Bois
Secrétariat : Tél. **04 74 25 85 86**

Heures permanences : en matinée
Lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8 h à 12 h

Association régie par la loi de 1901

**RESPONSABLE LOCAL
de la commune de VILLEMOTIER**

Christiane MILLET
Tél. : 04 74 51 53 53

Siège :

Mairie, 01370 Saint Etienne du Bois
Secrétariat : 04 74 25 85 86

ROLE de L'ASSOCIATION :

L'association a pour but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées lorsqu'elles n'ont pas la possibilité par elles-mêmes de s'alimenter dans de bonnes conditions.

Le portage d'un repas chaud à domicile est proposé le MIDI, du LUNDI au VENDREDI.

Les repas sont préparés par la Maison des Pays de l'Ain et portés à domicile par une équipe de bénévoles.

MODE d'EMPLOI :

Lorsque vous utiliserez le service pour la première fois, adressez-vous au responsable local de l'association qui viendra vous donner tous les renseignements utiles concernant le fonctionnement du service, le prix des repas.

Pour commander ou décommander vos repas, Appelez 24 H à l'avance au numéro suivant :

04 74 25 85 86

Tout repas non décommandé la veille sera facturé.



La MARPA "Plain champ" de Saint Etienne du Bois (01) est une structure non médicalisée ouverte, qui propose aux résidents une autonomie de vie comme à leur domicile.

707, rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
Tél./Fax : 04 74 30 51 08
<http://perso.wanadoo.fr/marpa.plain-champ>

Les membres du CCAS honorent les anciens du village



Comme chaque année, les villemontois âgés de 75 ans et plus reçoivent un colis de douceurs. Renforcés par les membres du conseil municipal, la secrétaire de mairie et la directrice de la garderie, les bénévoles du CCAS rendent visite à chaque ancien de la commune. Ce moment de convivialité, attendu par tous, permet souvent, de faire mieux connaissance avec les nouveaux élus du village. "On a bien vu tout le monde pour l'arrosage des mâts, mais quand vous passez, ce n'est pas pareil, on a le temps de discuter. Et puis, comme ça change d'équipe chaque année, au bout d'un moment, on vous a tous vus." précise un récipiendaire, la cafetière à la main.

Cette année, les membres du CCAS ont préparé 26 colis pour 30 personnes : 4 couples, 4 personnes en maison de retraite à Coligny et à Saint-Amour et 18 personnes seules. D'une valeur constante, la composition des colis s'adapte au mieux avec les gros ennuis de santé

que peuvent avoir quelques-uns. Si le but d'un colis de Noël du CCAS est bien d'apporter un rayon de soleil à son destinataire, il est aussi important que ce destinataire puisse consommer et apprécier le contenu.

Quant au contenant, il est décoré par les enfants de la garderie. Sous la direction d'Alexandra Mallet, chaque sac est illustré différemment, en fonction de l'idée du moment de chaque petit artiste. Mais de nombreuses questions viennent à l'esprit de nos jeunes écoliers : Qui aura mon sac ? Que va en faire la personne qui le reçoit ? ... Afin de connaître la réponse à leurs interrogations, les enfants de la garderie invitent tous les bénéficiaires des colis à un goûter courant janvier.

La préparation et la distribution des colis



de fin d'année sont toujours des moments sympathiques et conviviaux. Cette année, les bénévoles du CCAS sont ravis par l'idée que la préparation des colis puisse avoir, pour conséquence, la rencontre entre les jeunes et les moins jeunes de notre village. Encore des moments de bonheur en perspective !



Le renouvellement des instances



La déchetterie intercommunale s'est enfin agrandie...



Nouveau quai pour les déchets verts.

Pour continuer à vous offrir un service de qualité, la Communauté de Communes du Canton de Coligny a agrandi la déchetterie intercommunale en accord avec les évolutions de la réglementation et la mise en place de nouvelles filières de valorisation.

Cet agrandissement qui double le nombre de bennes, doit permettre de :

- simplifier l'accès,
- réduire le temps d'attente,
- accueillir des bennes supplémentaires pour les nouvelles filières de déchets : ameublement, PVC et déchets spéciaux.

Les travaux ont démarré au printemps 2014 et entraîné par conséquent, quelques perturbations dans les horaires d'ouverture. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Les travaux sont achevés et le résultat est là :

- un quai réservé exclusivement au déchargement des déchets verts,
- des locaux spécifiques pour les déchets toxiques et les déchets électroniques,
- une signalétique installée au droit des bennes pour faciliter le tri par chacun d'entre nous.

Renseignements :
Déchetterie intercommunale à PIRAJOUX,
Bois Besson RD 86
Thierry MAYER
Tél. : 04 74 47 32 14 - 06 32 70 69 79

	LUNDI	MARDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ : Du 1 ^{er} avril au 30 sept.	14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30	14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30
HIVER : Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	14h-17h	9h30-12h 14h-17h	14h17h	9h30-12h 14h-17h

Fermeture les jours fériés et le lundi de Pentecôte

ATTENTION :

En cas de dépôt important (pour exemples : déménagement, vide grenier, gros élagage...) prévenir impérativement le responsable 48 heures à l'avance.
Le code de la route s'applique dans l'enceinte de la déchetterie.
Soyez vigilant, lors du chargement de vos déchets, pour éviter de semer à tous vents sur le bord des routes.

La déchetterie

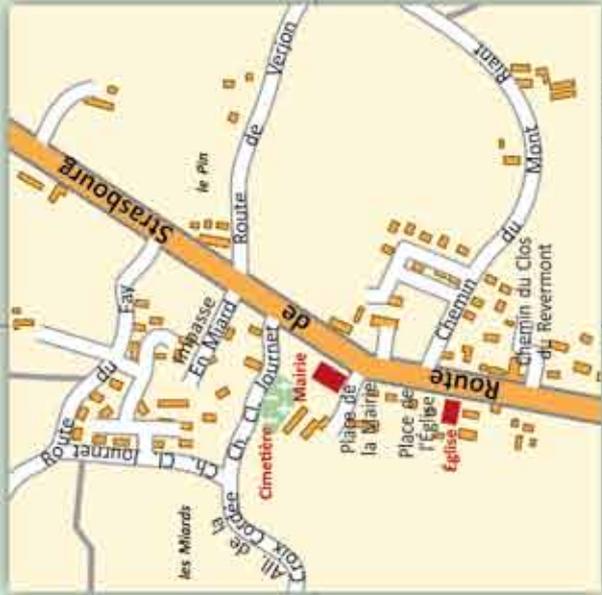
Villemotier

LONS-LE-SAUNIER
DOLE
DIJON
A39
BESANCON (par A36)

NORD



0 250 500 1000 m.



centre-bourg

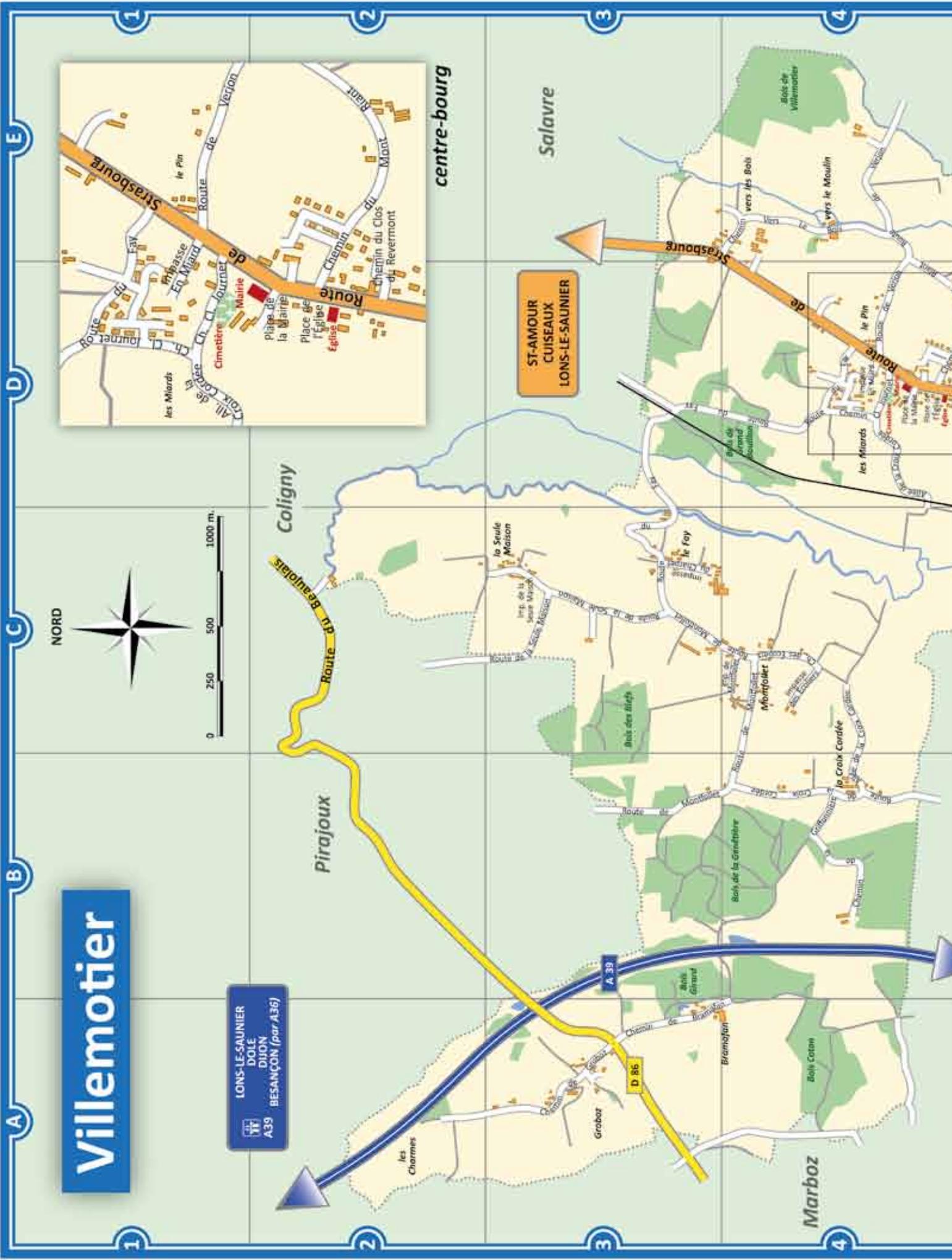
ST-AMOUR
CUISEAUX
LONS-LE-SAUNIER

Salavre

Coligny

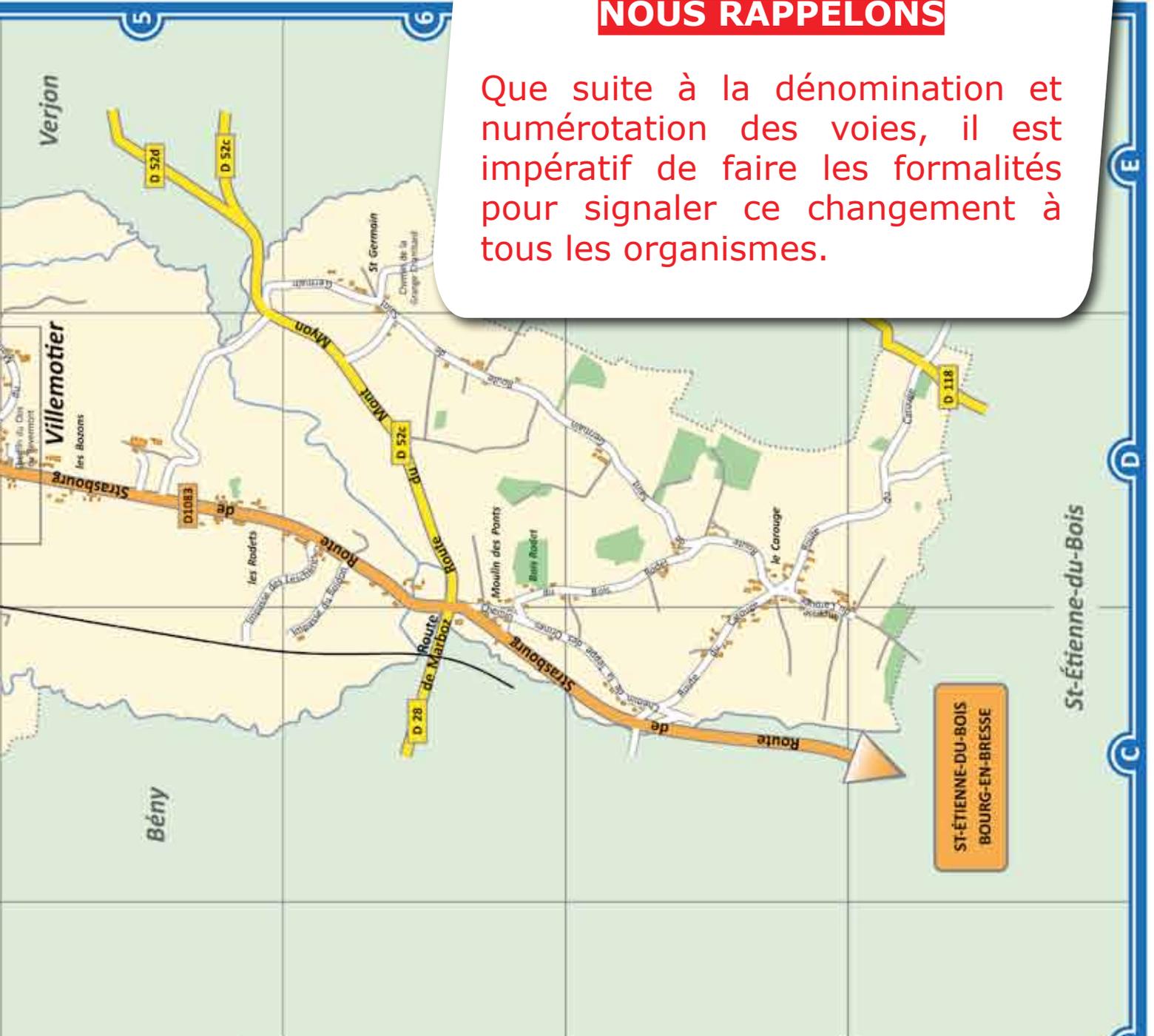
Pirajoux

Marboz



NOUS RAPPELONS

Que suite à la dénomination et numérotation des voies, il est impératif de faire les formalités pour signaler ce changement à tous les organismes.



RUES

Beaujalais (Route du)	(Colligny) C2
Boidon (Impasse du)	C6-D6
Bois Rodet (Chemin du)	C6-D7
Bramafan (Chemin de)	A3-A4
Carouge (Impasse du)	C7-D7
Carouge (Route du)	C7-D8
Charpat (Impasse du)	C3
Clos du Revermont (Chemin du)	D5
Croix Cordée (Allée de la)	B4-D4
Croix Cordée (Route de la)	B4
Écoliers (Chemin des)	C4
Écoliers (Impasse des)	C4
Église (Place de l')	D4
En Miard (Impasse)	D4
Fay (Route du)	C3-D4
Grange Chambard (Chemin de la)	E6
Griffonnière (Chemin de la)	B4
Grobaz (Chemin de)	A3
Journet (Chemin Claude)	D4
Leschères (Impasse des)	C5-D6
Mairie (Place de la)	D4
Marboz (Route de)	C6
Mont Myon (Route du)	D6
Mont Riant (Chemin du)	D4-D5
Montfollet (Impasse de)	C4
Montfollet (Route de)	B3-C4-C3
Saint Germain (Route de)	D7-E6
Seule Maison (Impasse de la)	C3
Seule Maison (Route de la)	C3
Strasbourg (Route de)	C7-E3
Teppe des Ormes (Chemin de la)	C7-C6
Verjon (Route de)	D4-E4
Vers Le Bois (Chemin)	E4

RENSEIGNEMENTS

Cimetière	
Église	
Mairie	

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Les tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles se font sur la Communauté de Communes du Canton de Coligny les lundi, mardi et jeudi matins (le jour diffère selon les communes).

CONSIGNES

- Les sacs poubelles hermétiquement fermés et/ou les bacs roulants doivent être déposés au plus tôt la veille au soir.
- Les bouteilles et pots en VERRE, les PAPIERS, les EMBALLAGES MENAGERS sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif (PAV).
- Les déchets verts, le carton, les piles, les ampoules, tous les déchets toxiques... sont à déposer à la déchetterie.

ATTENTION :

A partir du 5 janvier 2015, des modifications sont intervenues suite à un changement de prestataire.

Pour la commune de Villemotier,
le jour de collecte est :
Le jeudi matin

Sauf les hameaux de la Croix Cordée, Montfollet,
la seule maison et la forêt :
Le lundi matin

Jours fériés		Jours remplacement
Jour de l'an	01/01/2015	vendredi 2 janvier 2015
Lundi de Pâques	06/04/2015	mardi 7 avril 2015
Ascension	14/05/2015	mercredi 13 mai 2015
Lundi de Pentecôte	25/05/2015	mardi 26 mai 2015
Fête nationale	14/07/2015	mercredi 15 juillet 2015

Dépôt des sacs et bacs exclusivement la veille au soir.

OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

La Communauté de Communes du Canton de Coligny a lancé, fin 2012, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire.

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (de plus de 15 ans) dans les neuf communes du Canton de Coligny. Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement)

- **pour améliorer son confort thermique** (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...),
- **pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie** (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...),
- **pour se mettre aux normes** : électricité, assainissement individuel
- **pour réhabiliter un logement vacant, etc...**

Chaque demande est particulière : Denis PERRIN du Pact de l'Ain, est chargé d'animer cette opération.

Il pourra vous apporter des conseils techniques, vous aider dans l'ensemble de vos démarches de demande de financement auprès de l'Anah, du Conseil Général de l'Ain et de la Communauté de Communes du Canton de Coligny etc.

Lors des permanences d'information, de 10h à 12h :

- Le 2^{ème} mercredi du mois, en mairie de COLIGNY
9 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre et 14 octobre
- Le 4^{ème} mercredi du mois, en mairie de MARBOZ
25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 23 septembre et 28 octobre

ou directement auprès du PACT de l'Ain :
Denis PERRIN - Tél : 04 74 21 02 01
mail : d.perrin@pact01.fr



ATTENTION :

Dépêchez-vous, fin octobre 2015, ce sera trop tard !

Alors, n'hésitez pas, si vous avez des projets, contactez sans attendre le Pact Ain



ANC (Assainissement Non Collectif ou Autonome ou Individuel)

Le SPANC, un service communautaire pour les installations d'assainissement non collectif ou autonome ou individuel :

1. pour vous informer sur les différents modes de traitement

Sur le secteur, entre Bresse & Revermont, les principales filières préconisées sont :

- les filtres à sable
- les filières compactes (exemples : à coco, à xyline...)
- et les micro-stations (à cultures libre ou à culture fixée)

2. pour vous conseiller sur le bon entretien de votre fosse

La Communauté de Communes du Canton de Coligny organise des vidanges groupées sur inscription préalable.

Ce service, à tarif très préférentiel, vous est proposé exclusivement dans le cadre d'un entretien régulier de votre fosse.

3. pour vous faire bénéficier des subventions du Conseil Général de l'Ain et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réhabilitation de votre dispositif ANC (antérieur à 1996), dans le cadre d'opérations groupées initiées par la Communauté de Communes du Canton de Coligny.

4. et, pour vous assister lors de la consultation des entreprises et vous donner les informations techniques sur la filière de traitement retenue.

RAPPEL

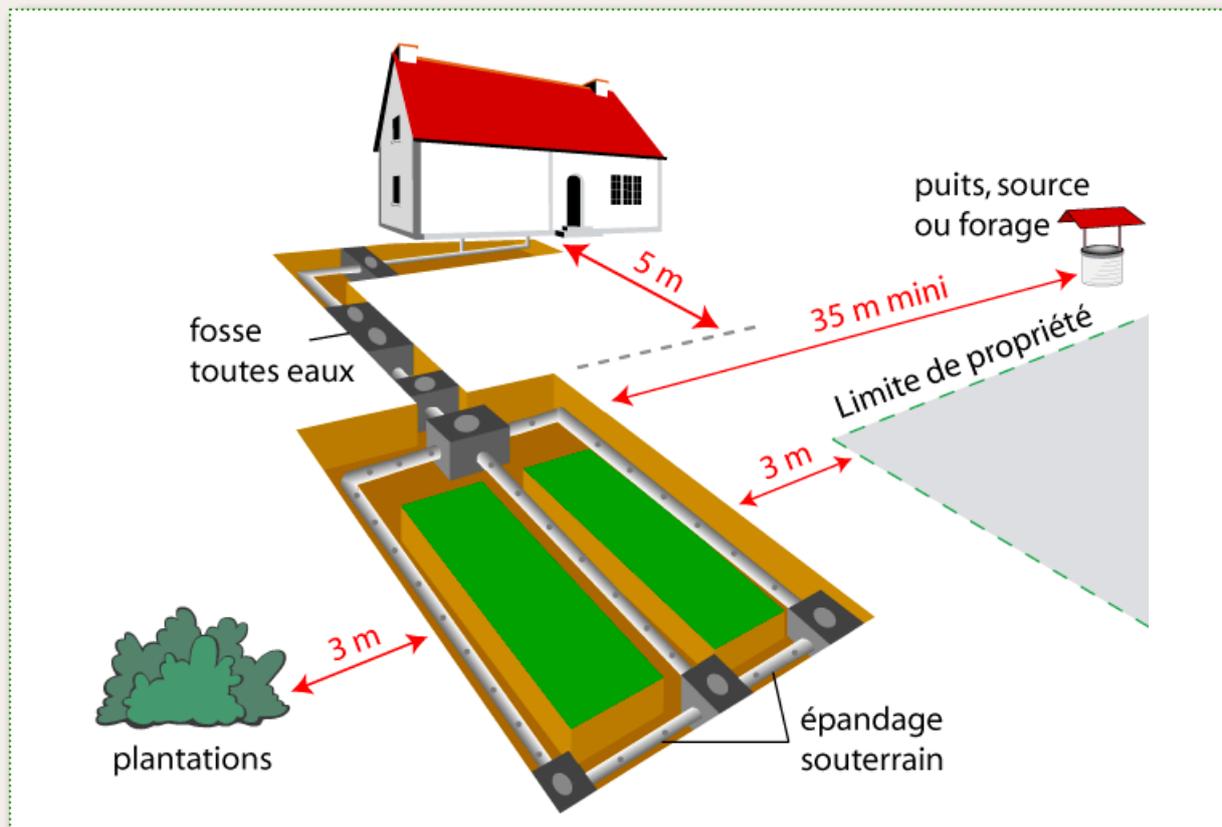
Depuis le 1er janvier 2011, le vendeur d'une habitation ayant un dispositif ANC a obligation de justifier de l'état de son installation en fournissant le rapport de diagnostic (au même titre que l'amiante, l'électricité...).

Durée de validité : 3 ans.

En cas de non-conformité, l'acquéreur doit procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Renseignements :

Technicien : Julien MICHEL
Tél. : 04 74 42 21 11



URGENCE :

Urgences médicales /SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie de Coligny	04 74 30 11 29
Centre Anti Poison de Lyon	04 78 54 14 14
SAMU de Bourg en Bresse	04 74 23 15 15

VILLEMOTIER

Mairie de Villemotier	04 74 51 52 05
Ecole Primaire de Villemotier	04 74 51 52 64

SANTE**COLIGNY**

Cabinet Infirmiers	04 74 30 17 10
Cabinet Kinésithérapeutes	04 74 30 16 76
Docteur P. CATHERINE	04 74 30 16 03
Docteur J. LUCIANI	04 74 30 12 46
Pharmacie des Tilleuls	04 74 30 11 54

St ETIENNE du Bois

Cabinet d'Infirmières	04 74 30 50 12
	ou 06 08 28 15 47
Docteur Denis Perron	04 74 30 52 52
Docteur Ch. Saint Cyr	04 74 30 50 30
Pharmacie Centrale	04 74 30 51 67
Masseur-Kiné Marc SERVIER	04 74 30 55 74
Ostéopathe Mathieu DERAÏN	06 60 54 10 21

MARBOZ

Docteur ASTRUC	04 74 51 02 09
Docteur BUATIER	04 74 51 02 09
Docteur FOURRÉ	04 74 51 02 09
Docteur LEMAY	04 74 51 02 09
Pharmacie	04 74 51 00 01
Vétérinaires - Centrale canine	04 74 51 00 79

AUTRES

Collège Le Grand Cèdre (Coligny)	04 74 47 33 80
Communauté de Communes du Canton de Coligny	04 74 42 04 76
Cure de l'Eglise St Martin (Coligny)	04 74 30 10 88
Maison de retraite (Coligny)	04 74 30 10 56
MARPA (St Erienne du Bois)	04 74 30 51 08
Service des Eaux SOGEDO (St Amour)	03 84 48 83 37
SNCF Horaires, billets, services	36 35

BOURG-EN-BRESSE

Direction Départementale des Territoires	04 74 25 68 80
EDF Sécurité Dépannage	04 74 30 83 61
GDF Sécurité/Dépannage	0 810 433 001
Préfecture de l'Ain	04 74 32 30 30

PRESSE : CORRESPONDANTS :**LE PROGRES :**

Isabelle GAILLARD
06 08 47 50 35
isagaillard@wanadoo.fr
BOITES aux LETTRES sont à votre disposition
vers le préau de la mairie

La VOIX DE L'AIN :

Bernadette LOMBARD
04 74 42 06 57 - 06 83 01 84 64
379, rte de Monfollet - 01270 VILLEMOTIER
alainbernard@orange.fr
BOITES aux LETTRES sont à votre disposition
vers le préau de la mairie

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

<http://www.service-public.fr/formulaires/?xtor=SEC-759>



Peut-on faire cette démarche par internet ?
Est-il possible d'obtenir ce formulaire sans se déplacer et à n'importe quelle heure ?
Comment évaluer ses impôts, ses droits à la retraite, une pension alimentaire ?

Cette rubrique vous donne accès aux formulaires, services en ligne et modules de calcul proposés par les services publics pour faciliter vos démarches.

TRANSPORTS :**JURAGO - Ligne 901**

Les horaires sont affichés sur tous les panneaux des points d'arrêt.



Des incivilités à répétitions et le défibrillateur vandalisé

Cartons ou lustres autour des points d'apports volontaires, déchets de tonte d'herbe dans les fossés, branchages à l'entrée de coupes de bois, appareils électriques hors d'usage dans les bois, planches jetées en bordure de forêt, sacs poubelles remplis d'ordures dans les fossés, défibrillateur de la salle communale débranché ou ouvert ... sont quelques-unes des incivilités constatées notamment le lundi matin, et avec une régularité déconcertante sur la commune.

Pierre Guillet, maire, précise : " Les déchets tels que les appareils ménagers hors d'usage, les planches, les déchets végétaux doivent aller à la déchetterie. Les points d'apports volontaires ne sont pas des déchetteries. Ils sont réservés au verre, aux journaux, aux emballages recyclables. Les cartons vont aussi à la déchetterie et non pas au pied des points d'apports volontaires ! Ce sont des habitudes à changer pour le bien de tous ! Il faut avoir la volonté personnelle de le faire ; ça ne prend pas plus de temps de trier ses déchets au départ que de prendre sa voiture et balancer ce qui nous gêne n'importe où ! Il n'y a rien de plus désagréable que de constater un dépôt sauvage lors d'une promenade ou d'un stationnement. Si on ne veut pas nos déchets chez soi, ils sont encore moins admis chez le voisin !

Cette absence de civisme coûte à tous. L'employé communal doit ramasser, nettoyer, aller à la déchetterie.

Mais il y a encore plus grave : le défibrillateur placé devant la salle communale a été débranché de l'intérieur ! A l'intérieur, il y a un système de chauffage qui permet de maintenir la batterie au maximum de sa charge. Si ce système est défaillant, la batterie sera faible et le défibrillateur défectueux. On retrouve aussi le capot de protection ouvert, c'est inadmissible ! Cet appareil est fait pour sauver des vies, imaginez qu'une personne en ait besoin et que l'appareil ne marche pas ! Est-ce que les auteurs des dégradations ont imaginé un seul instant les conséquences que peuvent avoir de tels actes ?

Le défibrillateur est réparé.

" Je précise que ces actes d'incivilité sont verbalisables. L'article L541-3, extrait du Titre IV du code de l'environnement, permet au maire titulaire du pouvoir de police, de mettre en demeure le responsable d'évacuer les déchets déposés dans la nature et en cas de refus, d'assurer d'office l'élimination de ces déchets aux frais même du responsable. Des plaintes seront déposées si les incivilités perdurent."

ARRÊTÉ PREFECORAL relatif à la lutte contre les bruits du voisinage

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

ARTICLE 13 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

ARTICLE 14 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables :
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h

ARRÊTÉ PREFECORAL relatif à la lutte contre les animaux errants...

ARTICLE 1 : La divagation des chiens et des chats est interdite dans le Département de l'Ain.

ARTICLE 2 : Les chiens et les chats errants selon la définition de l'article 213-1 du code rural devront être capturés et transportés en fourrière à la diligence du Maire.

Ces animaux seront conservés pendant un délai minimum de 4 jours ouvrés et francs s'ils ne sont pas identifiés, de 8 jours ouvrés et francs s'ils sont identifiés.

Ils ne peuvent être restitués à leur propriétaire que sur présentation d'un certificat de vaccination valablement établi et en cours de validité et d'une carte d'immatriculation de ces animaux. Les animaux non récupérés seront euthanasiés.

Toutes les fois que la capture des chiens et des chats errants s'avèrera impossible ou dangereuse, ces animaux pourront être abattus sur place par les agents de la force publique, les lieutenants de l'ovétoerie, les agents assermentés chargés de la Police de la Chasse, ou toute autre personne titulaire d'un permis de chasse à ce requis par le Maire.

Bruits

animaux errants

Incivilités



Blandine Gerardet

Florine Sylène

Laura Demeirre

Isabelle Teil

Sylvie Schoepflin

Valérie Donguy

Sophie Gomes

Gaël Chossat

Une rentrée 2014 sereine

Après quelques semaines d'école, le bilan de la rentrée 2014 est positif. La rentrée scolaire s'est faite dans le calme et la sérénité avec un accueil café offert par les bénévoles du sou des écoles. Une équipe enseignante dynamique et motivée encadre tout le petit monde des écoliers villemontois avec un peu de nouveauté cette année. Isabelle Teil remplace Jeanine Guigon qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Et la création d'un demi-poste supplémentaire d'enseignante en la personne de Florine Syléné qui vient renforcer la classe de la directrice Sophie Gomes.

Avec beaucoup de volonté, et d'opiniâtreté de la part des élus communaux, du personnel de la garderie, de la cantine et de l'école, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place avec succès, pour aboutir à une organisation qui satisfait l'ensemble des parents. En effet, à la suite de l'application de la directive gouvernementale, les horaires de l'école, de la cantine, de la garderie, ont tous été modifiés. Il en est de même pour les horaires de tout le personnel. "Tous ont bien compris que ces modifications de plannings horaires sont pour le

bien des enfants et le bon déroulement de l'année scolaire." Explique le maire, Pierre Guillet.

L'équipe enseignante se compose de 8 personnes qui sont :

QUATRE INSTITUTRICES :

- **Sophie Gomes** : (directrice) : CE2, CM1 et CM3, 31 élèves
- **Florine Syléné** : (à mi-temps à l'école de Villemotier) CE2, CM1 et CM2 en renfort le lundi, jeudi et un mercredi sur deux.
- **Isabelle Teil** : CP et CE1, 27 élèves.
- **Blandine Girardet** : maternelle petits, moyens et grands. 22 élèves.

DEUX ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) :

- **Valérie Donguy et Sylvie Schoepflin**

UNE AVS (AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE) :

- **Laura Demeirre**, 12 h par semaine.

UN AIDE ADMINISTRATIF ET AIDE SCOLAIRE, en contrat unique d'insertion :

- **Gaël Chossat**

70 ANS DU "GRAND BRÛLÉ" À COURMANGOUX

"Le symbole représenté par la journée du jeudi 5 juin restera gravé longtemps dans la mémoire des élèves de la classe des grands à l'école communale. Avec quelque 500 enfants, ils ont participé à la journée commémorative des 70 ans du "Grand Brûlé" à Courmangoux"



Entrevue du 25 septembre 2014

Dans le cadre des activités d'un conseil d'émulation civique (*), deux anciens élus, volontaires bénévoles de l'Association des anciens maires et adjoints du département de l'Ain, ont rendu visite aux élèves de l'école primaire de Villemotier, le jeudi 25 septembre 2014.

Georges LAURENT, ancien élu de BENY et André DESCOTTES, ancien Maire-Adjoint de SERMOYER, devant les 28 élèves CE2 – CM1 – CM2, en présence de Sophie GOMES, Directrice et de Florine SYLENE, mi-temps surnuméraires, ont expliqué les rouages administratifs d'une mairie, les activités d'un conseil municipal, les responsabilités du Maire, le rôle des adjoints et des conseillers.

Ils ont mis l'accent sur l'importance de l'école et de la vie associative.

Ils ont répondu aux nombreuses questions dont les plus habituelles sont :

- Est-ce que c'est un métier ?
- Est-ce qu'il faut avoir fait des études pour être maire ?
- Est-ce qu'il peut faire un autre métier en même temps ?
- Est-ce qu'il a beaucoup de soucis ?
- Est-ce qu'il peut avoir des amis ?
- Est-ce qu'il peut avoir des ennemis ?

- Est-ce que ça lui prend beaucoup de temps ?
- Est-ce qu'il faut qu'il aille au bout de son mandat ?
- Est-ce qu'il peut démissionner ?
- S'il vient à mourir, qui c'est qui le remplace ?

Les deux intervenants remercient les enseignantes pour leurs présences et leur participation à cette petite séance civique et citoyenne.

*Article envoyé par l'Association des anciens maires et adjoints du département de l'Ain
45 avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg en Bresse*

(*) « Conseil d'émulation civique : Face à la montée inexorable de l'incivilité, de la violence et de l'indifférence citoyenne, un vrai défi est lancé. Une mission difficile de communication, de sensibilisation, d'éveil attend les membres volontaires de chaque conseil.

La Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF), s'est donné comme objectif principal le développement du civisme de ses concitoyens, dans une stricte neutralité politique, philosophique et religieuse. C'est dans le Département de l'Ain que le Docteur Pierre LUDIN a créé le PREMIER Conseil d'Emulation Civique. Depuis une trentaine de départements français ont adhérés.

Leurs membres interviennent, entre autre, dans les écoles (écoles primaires, collèges et lycées).

Journée du sport scolaire :

143 km parcourus par les enfants de l'école

Sur proposition de l'Education Nationale et de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) départemental, les enseignants avaient la possibilité, pour la cinquième année consécutive, d'organiser une course coopérative mercredi 17 septembre. Pour l'édition 2014, l'équipe enseignante de l'école communale a répondu favorablement à cette proposition. C'est ainsi que 80 élèves ont participé à une course d'endurance coopérative. Huit équipes étaient constituées. Encadré par les enseignantes et des parents, chaque groupe d'élèves devait courir pendant 15 mn. Tous les 100 m, les participants recevaient un élastique qu'ils devaient se passer autour du poignet.

La matinée s'est terminée avec d'autres jeux collectifs demandant une stratégie d'exécution. Par exemple, le jeu du volcan, les enfants devaient aller d'un point à un autre avec l'aide des copains. Ou encore le jeu du Roi, qui est un jeu d'adresse coopératif dont le but est de renverser des tours, sans renverser le roi qui se trouve au milieu. A noter qu'au cours de la matinée, Raphaël Daubourg, conseiller pédagogique EPS (Education Physique et Sportive), représentant

l'inspection académique, est venu rencontrer l'équipe enseignante et encourager les jeunes villemontois.

Après la pause déjeuner, place au calcul. Chacun a pu compter ses élastiques et calculer la distance qu'il avait parcouru, la distance parcourue par son équipe et enfin celle de l'école. Et avec un beau score à la clé : 143 kilomètres parcourus par l'ensemble des élèves, soit une distance moyenne de 1.787 kilomètre par élève. Impressionnant quand on sait que les élèves sont âgés de 3 à 11 ans !





Associations / Comités	Coordonnées
Amis du Rugby	Fabien MIRMAND (Président) 1721 Route du Fay - 01270 BENY 06 75 38 71 99 sabmirmand@gmail.com Guillaume RIBET - 06 01 45 30 07
Bibliothèque	Geneviève FIGUET-LACROIX 139 Place de la Mairie - 01270 Villemotier - 04 74 51 52 20
Cantine Scolaire	Philippe BOQUILLOD 1049 route de Verjon - 01270 Villemotier - 04 74 30 31 47
Société Chasse Communale	Pascal MAÎTREPIERRE 195 route de Strasbourg - 01270 Villemotier 04 74 51 53 47 - 06 68 64 86 92 maitrepierre@bourgenbresse.fr
Farfouille Inter association	Mairie 112 Place de la Mairie - 01270 Villemotier 04 74 51 52 05 - villemotier@wanadoo.fr
Fleurissement	Yvette GERMAN 115 route du Mont Myon - 01270 Villemotier 04 74 51 55 87 - fleurissementvillemotier@yahoo.fr
Gloires Napoléoniennes	Franck TESTART 10 allée des Côtes - 01000 St Denis les Bourg 04 74 32 68 87 - francktestart@aol.com
Gymnastique	Janette CHAGNARD 34, route de Verjon - 01270 Salavre 04 74 30 10 59
Sou des Ecoles	Christophe SANGOI 37 lotissement Mont Riant - 01270 Villemotier 06 83 76 75 09 - chrisvm01@yahoo.fr
Vill'Amitié	Louis BOUCHARD 1329 route de Strasbourg - 01270 Villemotier 04 74 51 52 53 - louis.bouchard@orange.fr

Chasse

Repas gibier du 19 janvier 2014

Comme chaque année le troisième dimanche de janvier, les chasseurs de la société communale convient celles et ceux qui le souhaitent à leur repas d'hiver. L'organisation est rodée depuis longtemps. Les chasseurs se réservent la "petite chasse", perdrix, faisán, lièvre, lapin de garenne. Quant au gros gibier prélevé lors des battues sur la commune, les membres de l'association pensent d'abord aux autres, à ceux qui ne sont pas chasseurs. Ils se servent après, s'il en reste.

On ne change pas ce qui marche bien. Romain et Joël Vuillod, adhérents à l'association, cuisinent chevreuil et sanglier d'une façon admirable : en terrine, en sauce grand veneur et en rôti. Les chasseurs, les conjointes et les enfants assurent l'intendance et le service. Beaucoup de personnes, dont c'est la seule occasion de l'année de goûter du gibier profitent de cette journée pour venir se régaler, une journée qui permet aussi de recevoir les chasseurs des sociétés amies. Aussi, cette année, les membres de la société communale de chasse ont dû refuser



des convives. "Pas assez de place dans la salle communale, même en déplaçant les meubles !" précise l'un des chasseurs.

Satisfaction pour le président Pascal Maîtrepierre et toute son équipe. "On ne peut pas loger tout le monde, mais au niveau des battues, on peut remplir les assiettes !", précise, avec un immense sourire, le président. Chacun a ainsi passé une agréable journée dans l'amitié, le respect et la convivialité, des valeurs qui arrivent toujours en tête de toutes les préoccupations des membres de l'association.

2014, un bel état d'esprit

Un nouveau bureau en 2015

Composition du bureau :

Président : Fabien Mirmand
Vice-président : Guillaume Ribet
Secrétaire : Clément Sève
Secrétaire-adjoint : François Ribet
Trésorier : Julien Rollin
Trésorier-adjoint : Kévin Pelletier.
Membres de commissions : Sébastien Millet, Yoann Chambard, Wilfrid Perrin.
Entraîneurs : Julien Rollin, Yoann Chambard, Wilfrid Perrin.



Premier contrat rempli aux entrainements avec de nouveaux joueurs, mais aussi avec les anciens joueurs présents en grand nombre et trois féminines.

Tous ont participé au barbecue de bienvenue et ont été régulièrement présents aux entrainements.

Le tournoi des six cloches 2014 a vu un nombre important de joueurs venir porter nos couleurs.

Malgré les efforts des joueurs et entraîneurs qui se sont donné corps et âme, nous n'avons pas ramené de victoire.

On a vu de beaux jeux, de belles actions et surtout un très bel état d'esprit.

Nous ramenons tout de même le bouclier du "fair play".

Retrouvez-nous sur facebook « les amis du rugby beny villemotier ». Toutes les infos pour les prochains entrainements ainsi que l'AG 2015 y seront diffusés.



Une participation exceptionnelle

Bientôt 20 ans d'existence et un succès impressionnant. Tels sont les quelques mots qui peuvent résumer la farfouille de ce dimanche.

Du rarement vu à Villemotier. Le parking de la salle communale était garni d'exposants, même chose pour le terrain d'en face. Certains se sont même installés en bordure de route, côté ouest de la salle communale.

- Etait-ce grâce au beau temps, il faut bien le reconnaître, assez exceptionnel cet été ?
- Grâce à l'absence d'inscription préalable pour venir exposer et vendre ?
- Ou pour une toute autre raison, peu importe. Plus de 200 exposants sont venus à Villemotier ce dimanche !

Le chaland a profité de la profusion d'objets, d'outils, de livres, de jouets ou de vêtements d'occasion. Mais il pouvait aussi trouver l'objet rare, tel un très joli phonographe en état de marche ou une boîte à chocolat peinte d'un chocolatier lyonnais, ces deux objets datant

du tout début du XXème siècle, ou encore un égreneur à maïs manuel, objet couramment utilisé dans les anciennes fermes bressanes. Déambuler tranquillement sans but bien précis ou au contraire chercher l'objet convoité, chacun a pu trouver son bonheur, avec en prime, le soleil et la chaleur douce de la fin de l'été. Un visiteur, qui venait pour la première fois s'étonnait : "C'est pourtant pas une brocante avec étoile, mais faut voir le monde qu'il y a !". Au fil des ans, Villemotier s'est fait une réputation de brocante familiale et bon enfant : "Ici, on peut manger et se rafraîchir avec les enfants sans y laisser une paye. Les prix sont vraiment raisonnables", commentait un papa qui attendait ses côtelettes. Du côté des buvettes et des casse-croûtes, l'affluence a largement dépassé les prévisions. Dès 8 heures, il fallait recharger le stock pour faire du café. En fin de matinée, même schéma pour les côtelettes. Côté crêpes, c'était la même chose.

Si cette année ne va pas nous laisser le souvenir d'un été chaud et ensoleillé, l'édition 2014 de la brocante, restera, elle, dans la mémoire des villemontois, comme un cru d'exception pour une manifestation associative et festive qui mériterait peut-être le bout de la branche d'une étoile.



Repas poule au riz Un succès grandissant pour les repas à emporter

Comme chaque année, le succès du repas poule au riz ne dément pas. Mais, chose nouvelle cette année, le nombre de repas à emporter dépasse largement le nombre de repas pris à la salle communale. Soupe de tapioca, poule au pot, au choix quart avant ou quart arrière, navets, carottes et riz accompagné d'une sauce qui ne laisse personne indifférent, ajoutons un morceau de fromage, une part de tarte à la nougatine, des mandarines et papillotes, quelques blagues et beaucoup de bonne humeur. Tous les ingrédients sont réunis pour que chacun passe un après-midi des plus agréables. Cuisiné par les maîtres queux, qui seraient plutôt des maîtresses queux en ce qui concerne la gymnastique volontaire, ce mets honoré par Henri IV plait toujours avec le même acquiescement général, surtout quand le froid de dehors nous rougit le bout du nez et des oreilles.



Marche fin de saison

MI MAISONNEUVE Informatique
www.maisonneuve-info.fr



Dépannage à domicile
Installation Internet
Initiation Internet et logiciel bureautique
Vente et installation de matériel

Service à la personne



AUTHORIZED RESELLER

06 07 81 98 93

Une profusion de couleurs

Chaque année, lorsque les jours recommencent à grandir, les mêmes questions reviennent aux lèvres des jardiniers amateurs de fleurs : Quelles plantes pour décorer cette été ? De quelles couleurs ? Pour quels effets ?

Qu'il soit public ou privé, le fleurissement du bourg du village, des hameaux, des maisons ou encore des mares est toujours un ravissement pour les yeux. Que les végétaux soient annuels ou vivaces, ils ont chacun leur charme et leur particularité.

Les artistes villemontois amateurs de couleurs lumineuses offrent aux promeneurs ou aux passants de magnifiques compositions végétales. Si les arbres, les prés, les maïs et les pelouses nous proposent encore un superbe camaïeu de verts, les végétaux fleuris ont eu un peu de mal à se parer de leurs robes éclatantes. Il a fallu faire face aux longs caprices d'une météo estivale quelque peu fraîche et humide.

Le comité de fleurissement communal s'est renouvelé. Il est formé par une nouvelle équipe de Bénévoles.

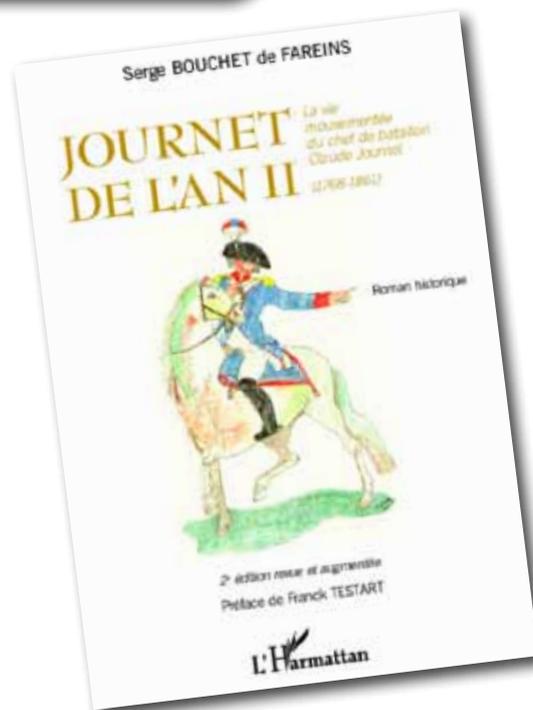


Activités 2014 :

Comme chaque année, dans la bonne humeur habituelle, les membres du Bureau ont tenu avec succès la « petite buvette » de la farfouille. Bien que, l'âge et la crise aidant, nos effectifs aient considérablement diminué ces dernières années, le drapeau des Gloires Napoléoniennes a flotté à Vizille, Montmirail en même en Italie, tandis que notre Secrétaire-fondateur, par ailleurs conférencier, incitait Rotariens de Bulle (Suisse) et membres turripinois (c'est le curieux nom des habitants de la Tour du Pin) de l'association « La Tour, prends garde ! » à porter leurs regards sur les conséquences de la Grande Guerre, puis initiait les fidèles de la Médiathèque de Nantua au « causer bigorne », c'est-à-dire à l'argot fleuri des grognards de Napoléon.

Mais 2014 devait nous réserver, en octobre, une autre grande satisfaction : la réédition par L'Harmattan (Paris) - vingt-deux ans après la première ! - de *Journet de l'An II* : en effet, Serge de Fareins a repris la première version, qu'il a réécrite et augmentée : le livre, présenté avec succès dans maintes librairies, salons du livre et aussi sur internet, perpétue, une fois de plus, la mémoire du plus glorieux maire de Villemotier.

N.B. : diverses circonstances malheureuses, notamment le décès d'Hubert Testart, père de notre Président, nous ont conduit à reporter exceptionnellement l'A.G. de l'association à 2015.



« Les Gloires Napoléoniennes »

Siège social : Mairie de Villemotier

Président : Franck TESTART,
Professeur d'Histoire (CEUBA et Lycée St Joseph, Bourg)
410, Allée des Côtes 01000 St DENIS-lès-BOURG

Secrétaire (et fondateur) : Serge de FAREINS

Trésorier : Jean-Pierre POCCHIOLA

Membres : Claude de FAREINS, Gervaise MICHEL

Correspondance :
chez Serge de FAREINS,
118 Avenue de Bourgogne 01851 MARBOZ

Activités générales :

- Évocations historiques costumées
- Conférences
- Recherches et publications

Bois et Design

Sébastien Jacquier
En Mard 01270 VILLEMOTIER

Portable : 06 16 70 62 51
sebastienjacquier@yahoo.fr

Bois et Design

Sébastien Jacquier
En Mard
01270 VILLEMOTIER
Portable : 06 16 70 62 51

Terrasse bois
Agencement
Menuiseries
Cuisines
créations sur mesure
Escaliers



Chasse aux oeufs



Carnaval

Comme chaque année, le carnaval annonce l'arrivée de la belle saison. Les enfants de l'école costumés et grimés pour la circonstance ont fait une boucle entre la salle communale et le lotissement "le Mont Riant". Qui n'a pas rêvé d'être cowboy, pompier, policier, héros ou héroïne de bande dessinée ou encore fée ou princesse ? Dans un joyeux tintamarre conduit par une « batucada », les enfants ont dansé, guidés par les rythmes des percussions. Retour à la salle communale pour brûler le bonhomme d'Hiver en musique. Chacun avait ensuite tout le loisir de se régaler avec des pâtisseries confectionnées par les parents et des boissons proposées par le sou des écoles. Les bénévoles du sou des écoles proposaient aussi des parts de lasagnes à la vente. La centaine de parts est partie en un temps record.

Les bénéfices de la matinée serviront à financer des activités qui entrent dans le cadre scolaire comme la visite du château de Chantrans prévue pour les classes des petits. La prochaine manifestation du sou des écoles sera la chasse aux œufs qui aura lieu le lundi de Pâques.

240 tartes vendues :

Salées, pizzas ou tartes aux oignons, sucrées à la crème, aux pralines ou au chocolat, les quelques 240 tartes fabriquées par les parents d'élèves et les bénévoles du sou des écoles ont toutes trouvé preneur. Les retardataires sont même repartis bredouilles, rupture de stock oblige. Christophe Sangöi, président de l'association explique : "Les précommandes ont très bien marché. Nous avions 200 tartes de retenues. Nous pensions que 40 tartes en plus auraient suffi, mais cette année, nous avons un temps formidable. Les gens sortent. On aurait dû en fabriquer un peu plus ! Mais c'est la situation de cette année, on verra l'année prochaine !" Depuis quelques années, les amateurs de tartes cuites au feu de bois peuvent retenir leurs galettes, et se les faire livrer si ils sont habitants de la commune. L'idée plaît, car à chaque nouvelle édition, les bénévoles confectionnent plus de tartes. Le four à pain de Michel Perret a encore de belles années devant lui pour cuire les galettes dont le bénéfice va agrémenter le quotidien scolaire des petits villemontois.



Parents, enfants et villemontois se sont retrouvés autour du point de vente profitant d'un temps exceptionnel

Semaine du goût à la cantine scolaire

Une semaine du goût "folle-folle", avec un thème différent chaque jour.

Depuis plusieurs années, à la cantine scolaire, la troisième semaine d'octobre est placée sous le signe de la semaine du goût. En concertation avec les enfants, le thème est réfléchi, puis nommé. L'édition 2014 sera la semaine "folle-folle". Reste à Caty, la cantinière, de faire preuve d'imagination pour ravir et surprendre ses jeunes convives. Et les idées n'ont pas manqué.

Lundi, c'était "MENU A L'ENVERS".

Mardi, "menu A L'AVEUGLE"

Mercredi, c'était "menu DESSIN"

Jeudi, le menu était "EN COULEURS"

Et vendredi, récompense suprême, c'était menu "SELF-SERVICE" auprès de Valérie et Karine !...

Quel bonheur de pouvoir se déplacer pour aller chercher l'entrée, la viande et son accompagnement, le fromage et le dessert !

"Mais sans chahut ! Se servir au self ne veut pas dire dans le désordre !" a clairement expliqué Caty en préambule au repas. Table après table, les enfants sont allés en rang rejoindre les deux postes de service : un pour les petits tenu par Valérie et un pour les grands tenu par Caty et Karine. Et quand on a fini ce qu'il y a dans l'assiette, on va poser la vaisselle sale sur un chariot. "Comme dans un vrai self" précise Charlotte, une petite de la maternelle.

Nul doute que cette semaine du goût aura ravi les enfants de l'école qui ont demandé à la cantinière si elle pouvait faire une semaine du goût un peu plus souvent !



Paëlla



Une centaine de convives (parents et enfants) pour la paëlla de juin

Rucher de la Route Fleurie

Mr MARQUIS Yves
Apiculteur

Montfollet
01270 Villemotier
04 74 51 08 25
06 87 10 09 59
marquisyves2@orange.fr



Produits :

- Miels (Montagne, Fleurs, Chataignier, Acacia, Printemps, Sapin...)
- Pollen
- Gelée royale française
- Cire d'abeille et dérivés (bougies)
- Essaims et Ruches

Chaleur et convivialité pour le repas choucroute

Comme chaque année, le premier dimanche du mois de février, la salle communale est réservée pour le repas choucroute de Vill'Amitié. L'édition 2014 restera dans les annales comme un grand cru. Le nombre de repas vendus est supérieur aux années précédentes, que ce soit en nombre de repas pris à la salle ou à emporter. A côté des villemontois présents, de nombreux représentants des villages alentours sont venus honorer leurs amis de l'association locale, et apprécier la choucroute préparée par la maison Vuillod. Prendre des nouvelles des uns ou des autres, raconter quelques blagues, se remémorer le temps d'avant, rire, sourire, retrouver une personne que l'on a pas vu depuis plusieurs semaines ou tout simplement bavarder, sont quelques ingrédients simples qui font que cette journée laissera à chacun des souvenirs qui réchauffent le cœur. Parmi les convives, on notera la présence d' Aimé Girard, premier magistrat de la commune pour quelques semaines encore, qui n'a jamais manqué une manifestation festive organisée par les associations locales.

Satisfecit du président Louis Bouchard qui précise : "On peut rejoindre Vill'Amitié à tout moment. On se réunit chaque premier jeudi du mois à la salle communale. On s'adapte au souhait de chacun. Certaines personnes jouent aux cartes, d'autres à des jeux de sociétés, d'autres encore préfèrent faire une balade ou discuter. C'est surtout une occasion de se retrouver et de passer un bon après-midi ensemble." Pour rejoindre les 36 adhérents de Vill'Amitié, contacter Louis Bouchard 04 74 51 52 53 ou Viviane Marion 04 74 51 05 69.



FÉVRIER



SEPTEMBRE



SEPTEMBRE





13 ans et la passion du Cirque



Interview de Valentin Guichon par Bernadette Lombard

(La Voix de l'Ain)

Agé de 13 ans, Valentin Guichon va entrer en classe de troisième au collège de Coligny. Elève brillant, il a reçu les félicitations de la part du corps enseignant pour les trois trimestres de sa scolarité en classe de quatrième. Il aime le français, l'anglais et l'histoire-géographie, mais ne voue pas une grande passion pour le sport. Avec une imagination débordante, un esprit créatif et inventif, Valentin est surtout très attiré par les matières artistiques. Calme et réfléchi, perspicace et persévérant, Valentin collectionne affiches, livres, prospectus, coupures de journaux ... mais aussi les éléments et les petits personnages d'une marque allemande bien connue ayant un lien avec le cirque.

Vous êtes passionné de cirque. D'où vient ce choix ?

Une fois, quand j'étais petit, je suis allé voir un cirque à Bourg, ça m'a vraiment plu. C'est ça qui m'a donné la passion artistique. J'aime bien le cirque, les fêtes foraines, les créations, les dessins, les maquettes. J'aime beaucoup dessiner.

Comment concrétisez-vous cette passion ?

Depuis tout petit, je dessine sur le cirque, des dessins plus ou moins grands. J'ai tout un classeur de dessins de cirques. Mais maintenant, je dessine surtout des frises. Je me suis lancé à créer mon propre cirque. A l'école, j'ai dessiné la première feuille. A la maison, j'en ai dessiné une autre, et encore une autre, etc..., je les ai raccordées et ça a donné le convoi de tout le cirque. Et à partir de cette frise, j'ai fait la maquette de tout le convoi.

Franck Vincent

Le Carouge
01270 Villemotier

franckv@wanadoo.fr
06 73 91 19 88
04 74 51 54 12



*Élevage charolais
en agriculture
biologique.*

**Vente à la ferme
de viande
en colis de 5 et 10 kg,
sur commande.**

13 ans et la passion du Cirque

Votre dernière frise, d'une précision microscopique, mesure plusieurs mètres. Quelle est votre méthode de travail ?

Quand je dessine, je commence par dessiner le principal qui se trouve dans un cirque : les différents chapiteaux, les animaux, chevaux et fauves, les rangements, les logements des artistes, le générateur à électricité, la caisse pour payer, et la manutention. C'est l'ensemble des chariots élévateurs pour le montage et le démontage des chapiteaux. Ensuite, j'ai fait tous les détails, y compris les différentes aérations, les lumières, les personnes qui travaillent, les spectateurs, les affiches, etc...

Vous fabriquez une maquette au réalisme impressionnant. Pouvez-vous la décrire ?

Elle est essentiellement réalisée en papier et en carton. Je me suis inspiré du cirque "Valentino". C'est le détail de toutes les installations du vrai cirque : 18 convois pour un total de 45 véhicules. J'ai créé les 45 véhicules en maquette, dont 8 pour le logement des artistes. Quand je monte un système, par exemple un attelage, je le construis, après je vois comment je peux l'améliorer jusqu'à ce qu'il marche comme je veux. Maintenant, je crée les 45 animaux en papier. Je n'ai pas besoin de plan. Tout vient comme ça. En même temps, j'imagine un nouveau spectacle que je renouvelle chaque année. Je lui donne un nom comme pour les vrais cirques. Pour 2014, le spectacle s'appelle "Féérique". C'est le spectacle du cirque "Valentino".

On dirait que votre maquette est vivante. Quel est votre secret ?

J'imagine le nom des troupes, leur origine, le sujet et le temps des numéros en les répartissant sur deux parties, comme les vrais cirques, avec un entracte entre les deux. Dans ma création, comptent les affiches où le tigre est mis en valeur, car c'est mon animal préféré. Avec mes cirques, je m'imagine des tournées, je les installe vraiment dans chaque ville dont je donne des noms imaginaires. Chaque ville est symbolisée par les différentes pièces de la maison. Quand je vois un cirque qui m'intéresse, je dis : je fais

celui-là, et hop, les idées viennent toutes seules ! Il me suffit de 5 minutes devant un carton vide et je vois ce qu'il va devenir ! J'aime aussi la fête foraine. Je fais tout un programme avec différents manèges. Je les imagine, les dessine et je vois comment je peux les fabriquer.

Avez-vous déjà rencontré des personnages de vrais cirques ?

J'ai rencontré et parlé avec Monsieur Loyal, du cirque Amar, il vient chaque année à Bourg. J'ai aussi l'autographe du dresseur de fauves. Et celui auquel je tiens le plus, c'est celui de Monsieur Edlstein. C'est un des plus grands dresseurs de fauves au monde, avec 16 fauves.

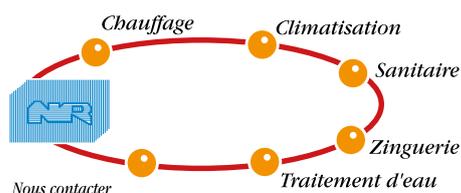
Vous impliquez toute la famille ?

Je crée des numéros, ça me permet de jouer avec mes frères et ma sœur. J'imagine et j'installe mes cirques dans les différentes pièces de la maison. Quand je dessine des manèges, mes frères me passent une commande pour ce qu'ils veulent. Je leur fais la maquette. Je fais d'abord leur commande. Je continue ce que je fais pour moi ensuite. Ma chambre est décorée avec affiches, des affichettes et des livres de cirques. J'ai des maquettes qui sont rangées dans des boîtes en carton. J'ai aussi toute une collection de "Playmobil" qui a un rapport avec le cirque. Dans ma chambre, c'est moi qui range et qui fait le ménage, pas maman ! Mais elle surveille !

Vous m'avez montré votre collection de "Playmobil". Quelques boîtes sont particulières. Pouvez-vous nous en raconter l'histoire ?

Il y a trois ou quatre ans, j'ai fait un dessin de fête foraine. Ce manège, je l'ai imaginé. Sur les conseils de mamie, je l'ai envoyé à "Playmobil". Ils ont gardé l'idée et ont créé un "parc d'attractions". Après, je me suis inspiré du cirque qui existait déjà pour créer de nouveaux véhicules de cirque. Je leur ai envoyé mon dessin. Ils l'ont gardé dans leur "boîte à idées". Peut-être que ça ressortira dans quelques années. A chaque fois, j'ai reçu un jeu de société "Playmobil" en cadeau.

SARL **NEVORET REGIS**



01851 MARBOZ
01270 VILLEMOTIER
01310 CONFRANÇON

Tél. 04 74 42 02 33
Tél. 04 74 30 15 49
Tél. 04 74 30 43 86

Fax 04 74 42 05 28

Salle de Bains et Cuisine Clés en main



Au début des grandes vacances, vous avez présenté un spectacle. Pouvez-vous nous en parler ?

J'ai imaginé les différents numéros, leur durée, les costumes, la musique. On a présenté, avec des copains, nos numéros devant les gens du lotissement. C'est super, on a eu 45 spectateurs ! Je vais recommencer l'année prochaine avec un programme entièrement nouveau ! Quand j'étais en sixième, avec mes copains, on voulait créer notre cirque !

Avez-vous d'autres passions ?

J'ai fait un dessin de feu d'artifice avec tous les différents tableaux, jusqu'au final majestueux. J'écris aussi des poèmes sur l'amour de la nature, des gens et de la mer. J'en avais déjà écrit à l'école primaire, mais maintenant, ça m'inspire encore plus. Pendant les vacances, j'ai

créé, monté et présenté un spectacle de cirque pour le lotissement. J'ai imaginé les différentes scènes. Je suis allé à la mairie pour la publicité et l'autorisation de la faire sur le parking du lotissement, préparé les affiches, etc. J'étais vraiment content, y'avait une cinquantaine de personnes, dont Monsieur le Maire. J'ai déjà des idées pour l'année prochaine ! J'ai aussi créé mon blog sur ma passion foraine !

Quel est votre vœu le plus cher ?

J'aimerais bien travailler dans un cirque. Et surtout être dompteur de fauves. Je sais que c'est possible car des dompteurs actuels étaient sédentaires comme moi et Monsieur Frederic Edelstein qui est né à Lyon.



Chez Bol
BOULANGERIE

BAR HOTEL RESTAURANT



Au Bourg • 01270 VILLEMOTIER - Tél. 04 74 51 51 83
chezbol@orange.fr

- Pâtisserie fine
- Viennoiserie
- Pièces montées
- Pain travaillé à l'ancienne, cuit au four chauffé au bois
- Spécialités bressanes
- Plat du jour
- Carte
- Dessert maison
- 7/7 Midi et soir



En l'an 2014...

et il y a 100 ans, en 1914...

Ils sont nés

PERRET Raphaël	10 janvier 2014
LOISY Jules	1 ^{er} mai 2014
CROZET Cloé	11 mai 2014
PALLARÈS Maël	18 mai 2014
GOLLION Élina	11 juillet 2014
GUILLOT Amélia Éna Maria	28 juillet 2014

et... Ils sont nés

PERDRIX Léon Évariste	4 janvier 1914
RODET Hélène Berthe	11 février 1914
CONVERT Lucie Marie Clarisse	13 février 1914
LÉTHENET Marie Alice Antonia	22 février 1914
CRÉTIN Joseph Valentin Armand	24 avril 1914
PITRE Marie-Louise Joséphine Germaine	30 avril 1914
BOYARD Julien Albert Jules	4 mai 1914
MOREL Joseph Hippolyte René	15 mai 1914
MEUNIER Henri Albert	11 juin 1914
LACHARD Berthe Solange Léontine	16 juin 1914
RENOUD Sabin Roger	30 juin 1914
MONTMAYEUR Valéry René	24 juillet 1914
POMMATEAU Valéry Gilbert	8 août 1914
DONJON Marie Marceline Léonie	17 août 1914
TEPPE Marie Eugène Claudius	26 août 1914
GAUTHIER Georges Alexandre César	16 déc. 1914

Ils se sont mariés

Élodie Liliane MAZOYER et François MARECHAL	7 juin 2014
Marie-Geneviève Sylvie Rose BOYARD et John Fredy COLOMB	20 septembre 2014
Géraldine Charlotte PIGUET et Jaouen SALAÛN	31 décembre 2014

Ils se sont mariés

Marie Céline Alphonsine CRÉTIN et François RAVIER	8 janvier 1914
--	----------------

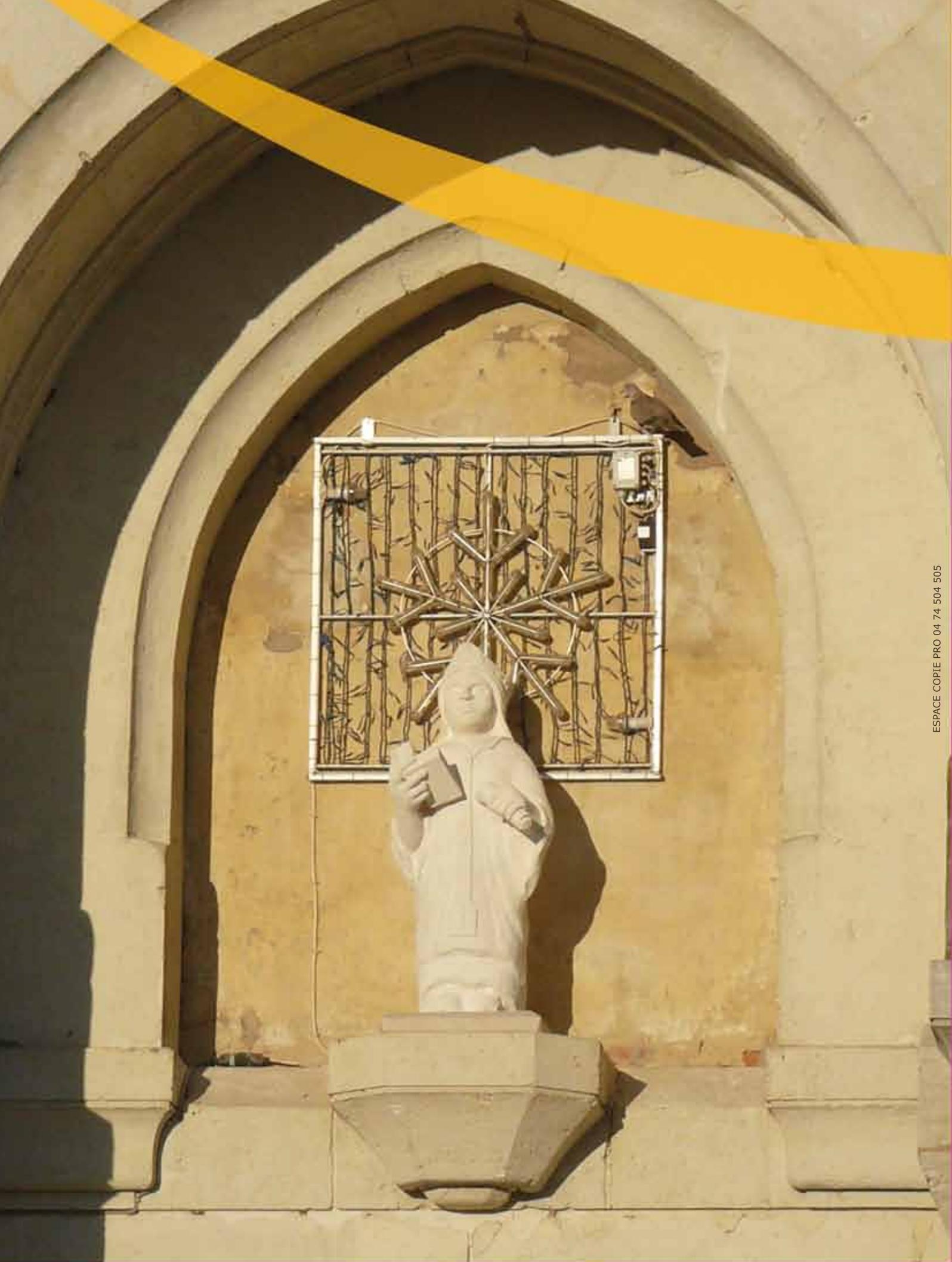
Ils nous ont quittés

VINCENT René Joseph	19 juillet 2014
---------------------	-----------------

Ils nous ont quittés

VULIN Marie Josephthe Célestine	26 avril 1914
CRÉTIN Joseph Valentin Armand	2 juillet 1914
DUBOIS Charles Émile	22 août 1914
MONTMAYEUR Marie Hippolyte Léon	6 sept. 1914
DAUJAT Julie	29 oct. 1914
CRÉTIN Philippe Placide	21 nov. 1914
GAUDET Marie Prosper	19 déc. 1914
GUILLERMAIN Jules Marie	30 déc. 1914

QUOI	Coordonnées
APICULTEUR	Yves MARQUIS 521 Route de MONTFOLLET - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 08 25 - Mobile : 06 87 10 09 59 Email : marquisyves2@orange.fr marquisyves2@orange.fr
BIO MARAICHER	Jardin de Villemotier - Sylvain PATHOUX 148 Impasse du CAROUGE - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 58 26 - Email : sylvain.pathoux@orange.fr
BOULANGERIE - RESTAURANT	Chez Bol - Etablissements BOLMIN Route de STRASBOURG - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 51 83
CHAMBRES D'HÔTES	Thierry PERRIN - Christelle HUDRY 1721 Route du FAY - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 42 01 48 Email : christelle-thierry@moulin-du-fay.com
COIFFURE	ART BEAUTE COIFFURE - Chantal TESTON 1591 Route de STRASBOURG - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 23 93 69
ÉLEVAGE CHAROLAIS en agriculture BIO	Franck VINCENT 1618 Route de SAINT GERMAIN - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 54 12 Mobile : 06 73 91 19 88 Email : franckv@wanadoo.fr
HÔTEL, RESTAURANT	Le CHAUDRON - Yvan et Nadège MICHEL 1782 Route de STRASBOURG - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 51 83
INFORMATIQUE	Michel MAISONNEUVE 481 Chemin du BOIS RODET - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 48 22 - Mobile : 06 07 81 28 93 Email : contact@maisonneuve-info.fr
MAÇONNERIE - TERRASSEMENT- CARRELAGE	Marc AMOURA 46 Impasse des LESCHERES - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 33 79 - Mobile : 06 76 94 85 42 Email : marc.amoura@orange.fr - www.mc-artisanat.fr
MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DE BATIMENT	ACP - William-Steven NUGUET 845 Route du CAROUGE - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 30 43 37 - Mobile : 06 13 01 89 60 Email : 06 13 01 89 60 - www.acp-maconnerie@orange.fr
MENUISERIE, ESCALIER, ETC.	BOIS DESIGN - Sébastien JACQUIER 77 Impasse en MIARD - 01270 Villemotier Mobile : 06 16 70 62 51 Email : sebastienjacquier@yahoo.fr
PAYSAGISTES	Ain Paysages et Jardins Services Dominique MICHON 162 Route de STRASBOURG - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 56 52
PLOMBERIE, SANITAIRE, CHAUFFAGE	Régis NEVORET Sarl 329 Chemin de BRAMAFAN - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 30 15 49 www.nevoret.fr



STATUE SAINT LÉGER